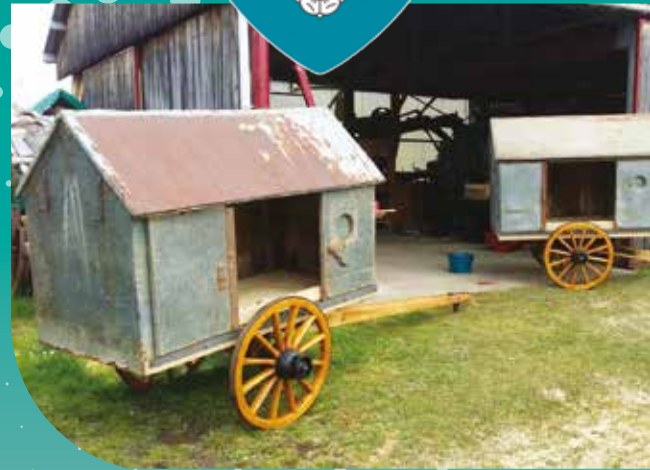
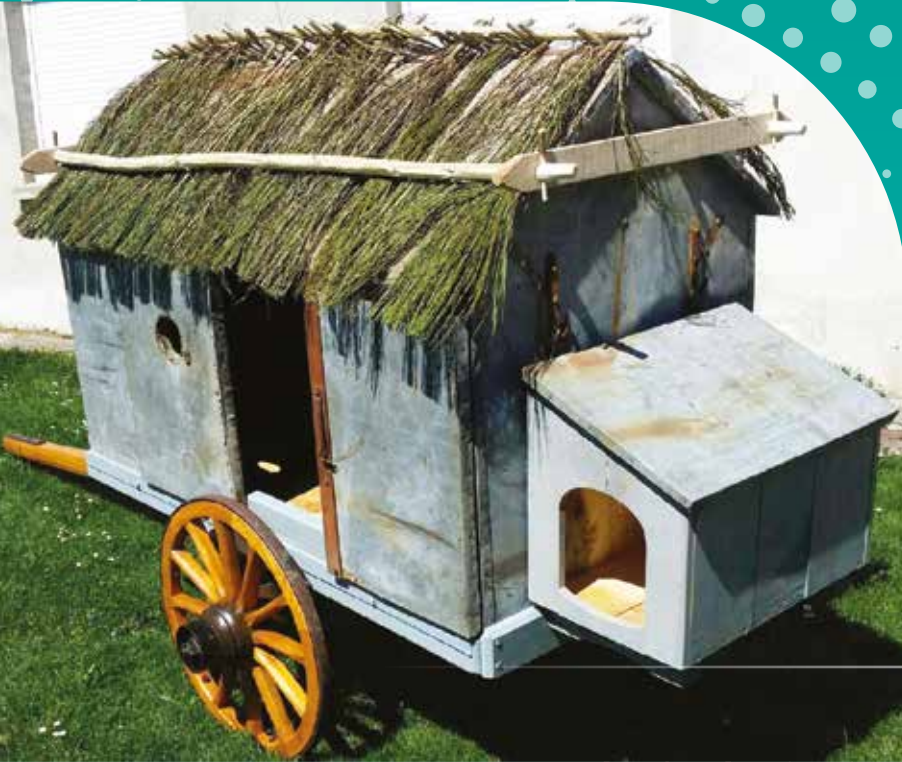




SAINT-OURS
LES ROCHES



BULLETIN MUNICIPAL
2025 / 2026



SAINT-OURS
LES
ROCHES



FÊTE PATRONNALE 2025



■ VIE MUNICIPALE

Le mot du maire	4
Le nouveau conseil municipal	5
Vie de la commune	
Budget principal	6
Travaux et petit patrimoine	7
Environnement et mobilité	8
Transition énergétique	8
Agriculture	9
Vie scolaire et culture	10 / 11
Associations	11
Informatique	12
Déploiement fibre optique	12
Les projets pour la commune	13
Les sections de la commune	
La section des Fontêtes	14
L'organisation municipale	15
Bibliothèque	16
L'école primaire	16 / 17
Vie pratique et actions citoyennes	18
L'action sociale	
Le CCAS	19 / 20
Le CIAS	20 / 21
L'ADIL	22
Le CLIC	23
Les Restos du Cœur	23
Le Don du sang	24
État civil	25
Archives	26 / 27
Se balader à Saint-Ours	28 / 29
Nos partenaires institutionnels	
Le SYDEM	30
Le SMGF	30
RLV	31
Eau et assainissement	32
TE63	32 / 33
Les Propriétaires forestiers	
Dômes Combrailles	34

■ VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA	35
ADESOURS	36
Amicale des Sapeurs Pompiers	36
Association des Parents d'Élèves	37
Catéchisme	38
Club des Roches	38
Chœur des Puys	39
Club du 3 ^{ème} âge « Les Puys »	40

Comité de Jumelage « Pontgibaud Sioule et Volcan »	40
Conscrits	40
Comité des Fêtes	41
Puech'Band	42
Société de Chasse « L'Entente »	42
Ré-création	43
U.N.C. Saint-Ours les Roches Pulvérières	43

■ VIE SPORTIVE

A.S. Saint-Ours Football	44
Saint-Ours Danses Plaisir	45
Coueurs des Cheires	45
Club Gym Loisirs	46
Tennis Club Saint-Ours	46
Le Joyeux Cochonnet	47
Taichi Chuan école Shen-Long	47

■ LES PROFESSIONNELS

Taxis	48
Alimentation	48
Restauration	48
Agriculture bio	48
Services	48
Tourisme	48
Automobile / Mécanique	48
Bâtiment	48
Travaux paysagers et agricoles	49
Récupération / Recyclage traitement	49
Les Hébergements touristiques	49
Autres hébergements	49
Numéros utiles	50
Divers	50
Article de la liste d'opposition	50

■ AGENDA

Agenda des principales manifestations 2026	51
--	----

**MAIRIE
DE SAINT-OURS LES ROCHES**

11 rue de la Mairie
63230 Saint-Ours les Roches
mairie@saintourslesroches.fr
www.mairiesaintourslesroches.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi et vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mardi et jeudi : 9h - 12h

Tél. 04 73 88 72 13



Le Mot du Maire

Chères Ursiniennes et chers Ursiniens,

Les élections municipales du 15 mars 2026 ont marqué un moment fort de notre vie démocratique locale, avec une mobilisation remarquable de 72,85 % des votants. Par votre participation et votre engagement, vous avez réaffirmé votre attachement à notre commune et à son avenir. Je tiens à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez renouvelée en reconduisant largement la liste « Continuons ensemble pour Saint-Ours ».

Ce résultat nous honore et nous oblige. Il témoigne de la reconnaissance du travail accompli, mais surtout de votre attente légitime de poursuivre, ensemble, le développement harmonieux de notre commune.

Les efforts engagés dès 2023 et 2024 pour maîtriser nos recettes et nos dépenses ont porté leurs fruits. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons su rétablir des finances communales saines. Cette solidité retrouvée nous a permis de concrétiser, tout au long de l'année 2025, de nombreux investissements et réalisations destinés à améliorer notre cadre de vie, renforcer nos équipements et préparer l'avenir. Vous en découvrirez les principales mesures dans ce bulletin.

Dès le lendemain des élections, le nouveau conseil municipal s'est pleinement mobilisé pour se mettre au travail. Animés par un esprit de responsabilité et de proximité, nous avons engagé les premières actions de notre programme, avec la volonté de répondre efficacement aux attentes de chacune et chacun. Plusieurs dossiers structurants sont présentés dans

ces pages et illustrent les orientations que nous porterons tout au long de ce mandat.

Au quotidien, toute l'équipe municipale reste à votre écoute. Nous œuvrons pour répondre aux besoins des habitants(es), tout en accompagnant activement les associations qui font vivre notre commune. Leur engagement est essentiel : elles créent du lien, favorisent le partage et participent pleinement à la qualité de vie dont nous sommes collectivement fiers.

Je souhaite également adresser mes remerciements les plus chaleureux aux membres du CCAS pour leur dévouement et leur action indispensable auprès des plus fragiles. La solidarité n'est pas un mot, c'est une valeur fondamentale que nous devons continuer à porter ensemble.

C'est avec détermination, mais aussi avec confiance et enthousiasme, que nous poursuivrons notre engagement au service de notre commune aux côtés de tous les Agents municipaux auxquels j'exprime mon entière gratitude.

En cette période estivale qui s'annonce, je vous souhaite à toutes et à tous de très beaux moments de détente, de convivialité et de partage.

Bien cordialement,

Stéphane Ponce

Maire de Saint-Ours les Roches



Le nouveau conseil municipal



Stéphane PONCÉ
MAIRE



Pascale DUBOEUF
1^{ÈRE} ADJOINTE
Administration générale,
Ressources humaines, Urbanisme,
Gestion du foncier communal,
Finances et suivi des marchés publics



Romain MURAT
2^{ÈME} ADJOINT
Travaux et entretien des bâtiments,
Développement durable,
Transition écologique et énergétique,
Mobilité douce et qualité de vie



Laure CONIL
3^{ÈME} AJOINTE
Vie et restauration scolaire,
Enfance et jeunesse,
Politique culturelle



Alain RIAHI
4^{ÈME} ADJOINT
Habitat, aménagement urbain
et voirie communale,
Eau et assainissement,
Petit patrimoine et édifices culturels



Angélique BONJEAN
5^{ÈME} ADJOINTE
Vie associative et sportive,
Communication,
Événementiel et attractivité,
Solidarité et démocratie locale



Philippe BEUNIER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Transition numérique,
Informatique,
Gestion des affaires sur demande
du Maire



Noémie BATISTA
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Finances,
Contrôle, gestion
et suivi des marchés publics



Didier EGOUX
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Gestion des espaces verts et chemins,
Chasse et agriculture,
Relation avec le SDIS



Christine DESMOT
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Vie associative,
Action sociale



Nicolas ROY
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Transition écologique,
Transport, mobilités douces
et durables, Urbanisme



Lucie PAUL
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Vie associative,
Action sociale



José DO COUTO
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Sécurité des bâtiments,
Relation avec le SDIS,
Commerce et tourisme



Stéphanie BESSERVE
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Eau et assainissement,
Démocratie locale



François CHAMBRE
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Dynamisation du commerce local,
Vie communale,
Petit patrimoine



Christine BAZET
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Vie culturelle,
Vie périscolaire et extrascolaire



François LARDY
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Eau et assainissement,
Événements culturels



Alain CAZE
CONSEILLER MUNICIPAL



**Laëticia
BARDEY FORESTIER**
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

NOMBRE D'INSCRITS : 1363
NOMBRE DE VOTANTS : 993
(soit 72,85%)
BULLETINS NULS : 19
BULLETINS BLANCS : 15
NOMBRE D'EXPRIMÉS : 959

RÉSULTATS
CONTINUONS ENSEMBLE POUR SAINT-OURS
(Liste conduite par Stéphane PONCÉ) : 685 VOIX (71,43%)
SAINT-OURS EN MOUVEMENT
(Liste conduite par Alain CAZE) : 274 VOIX (28,57%)

Vie de la Commune

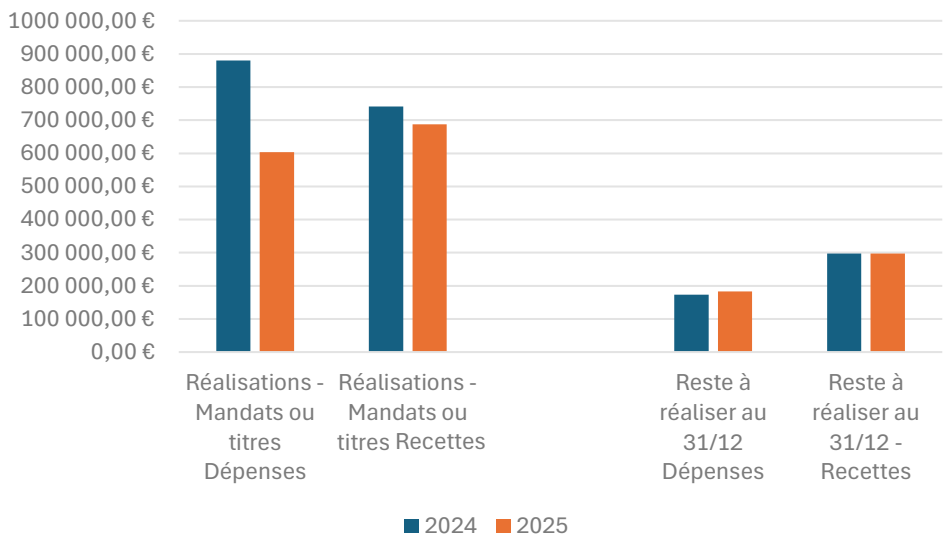
BUDGET PRINCIPAL

Malgré une hausse des charges sociales de 3,5 % et des coûts de l'énergie, nos dépenses de fonctionnement sont restées maîtrisées.

Cette gestion permet de dégager un excédent de fonctionnement de 224 351 €, assurant le remboursement de nos emprunts et le financement de nos investissements futurs, avec l'appui de subventions.

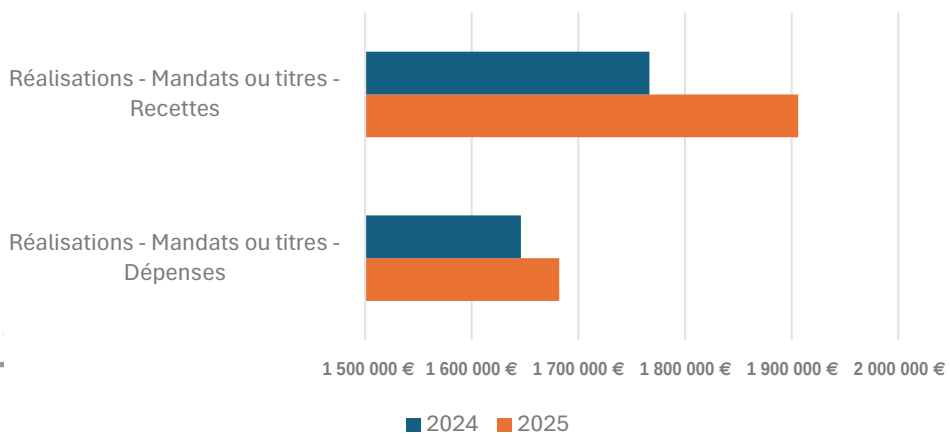
INVESTISSEMENT

	2024	2025
RÉALISATIONS MANDATS OU TITRES DÉPENSES	880 286,60 €	603 459,70 €
RÉALISATIONS MANDATS OU TITRES RECETTES	740 999,82 €	687 971,43 €
RESTE À RÉALISER AU 31/12 - DÉPENSES	172 865,86 €	183 281,31 €
RESTE À RÉALISER AU 31/12 - RECETTES	297 718,11 €	297 039,45 €



FONCTIONNEMENT

	2025	2024
RÉALISATIONS MANDATS OU TITRES DÉPENSES	1 681 917,02 €	1 646 082,36 €
RÉALISATIONS MANDATS OU TITRES RECETTES	1 906 268,35 €	1 766 596,27 €



■ TRAVAUX ET PETIT PATRIMOINE

>>> VÉGÉTALISATION

Depuis l'été dernier, les travaux d'aménagement de la cour d'école ont permis de transformer celle-ci en un espace plus agréable pour les enfants, et plus respectueux de l'environnement.

Au mois de février dernier, les nouvelles zones végétalisées ont été parachevées par l'intégration des arbres et des arbustes, qui permettront de lutter contre les îlots de chaleur et de favoriser la biodiversité.

Les élèves peuvent désormais profiter d'un environnement plus apaisant, contribuant à la fois à leur épanouissement et à une meilleure qualité de vie, avec des espaces diversifiés, propices à la fois au jeu et à la détente.

Rappelons que ce projet a été mené en concertation avec les équipes éducatives et municipales, mais aussi avec les enfants eux-mêmes, afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

La municipalité remercie l'ensemble des partenaires ayant contribué à la réussite de ce projet et continuera à œuvrer pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, que ce soit pour les plus jeunes d'entre nous ou nos aînés.



>>> PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine local, la commune a engagé plusieurs travaux de restauration et d'entretien du petit patrimoine, participant de la richesse et de l'identité de notre territoire.

Fontaines, lavoirs, croix ont ainsi bénéficié d'interventions visant à préserver leur authenticité tout en assurant leur pérennité. Ces éléments, parfois discrets mais chargés d'histoire, participent pleinement au charme de notre commune et témoignent de son passé.



Au-delà de leur restauration, ces aménagements contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants et à renforcer l'attractivité de notre territoire, notamment pour les promeneurs et visiteurs.

Saluons le travail des entreprises, artisans et partenaires mobilisés pour la réalisation de ces travaux, ainsi que toutes les personnes attachées à la préservation de notre patrimoine communal.



>>> VOIRIE

La municipalité poursuit son programme d'entretien et d'amélioration de la voirie au sein des villages de la commune, afin de garantir la sécurité des usagers et de préserver la qualité de nos infrastructures.

Ces dernières semaines, plusieurs interventions ont été menées : réfection de chaussées, reprise de nids-de-poule, amélioration de l'écoulement des eaux pluviales, notamment au village de La Gravière.

Ces travaux, parfois discrets mais essentiels, permettent de maintenir des conditions de circulation optimales pour tous, mais aussi de respecter le cadre de vie et le caractère de nos villages.

Consciente des désagréments ponctuels occasionnés par ces chantiers, la municipalité remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience durant la durée des travaux.

L'entretien régulier de la voirie constitue un enjeu majeur pour notre commune. D'autres interventions seront programmées dans les mois à venir afin de poursuivre l'amélioration de notre réseau routier communal.

■ ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Face aux enjeux économiques, climatiques, de sécurité et de qualité de vie, il est essentiel de repenser nos déplacements du quotidien. En tant qu'élus en charge des mobilités, je suis engagé dans le développement d'un schéma de mobilités adapté à notre territoire.

Ce projet complexe se construit avec l'ensemble des autorités organisatrices des mobilités (AOM), comme la Communauté de communes ou la Région, afin de garantir une cohérence à l'échelle du bassin de vie. Ensemble, nous avons déjà identifié plusieurs besoins, partagé nos expertises et commencé à définir des itinéraires adaptés à vos usages.



Au-delà du projet actuellement étudié à l'échelle de RLV et des cheminements existants à valoriser, je porte une attention particulière à l'intégration de notre zone humide dans le futur schéma piéton. Cet espace naturel, situé au cœur du village, deviendra l'élément central du parcours, reliant le boudrome à la nouvelle place Yvette CHAPUT et aux équipements publics proches de l'école municipale. Il permettra ainsi de concilier mobilité douce, préservation de la biodiversité et valorisation du patrimoine environnemental.

Le projet comporte également un volet pédagogique autour de la découverte de la faune et de la flore de la zone humide, afin de mieux faire connaître la richesse écologique du site. Ce travail est conduit avec l'appui du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et en partenariat avec la section BTS "Gestion et Protection de la Nature" du lycée de Rochefort Montagne.

Les premières actions seront déployées progressivement dès cette année, avec la volonté constante d'offrir des solutions de déplacement sûres, accessibles et respectueuses de l'environnement.

Nicolas Roy, Conseiller Délégué
Mobilités douces et durables



■ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la commune a engagé une étude, en lien avec l'Aduhme, de rénovation thermique, portant sur plusieurs bâtiments communaux, notamment la mairie, les écoles maternelle et élémentaire, ainsi que les salles associatives.

Cette analyse a permis d'évaluer les performances énergétiques actuelles des bâtiments et d'identifier les pistes d'amélioration. Isolation, chauffage, ventilation ou encore gestion des consommations ont été examinés avec attention.

Les résultats de cette étude constituent une base essentielle pour définir un programme de travaux adaptés, visant à améliorer le confort de tous, réduire les dépenses énergétiques et limiter l'impact environnemental de la commune.

La municipalité poursuivra cette démarche dans les mois à venir afin de planifier les interventions prioritaires et mobiliser les financements nécessaires.

■ AGRICULTURE

>>> L'AGRICULTURE, UNE RICHESSE ET UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE COMMUNE

Notre commune a la chance de disposer d'une vaste superficie de terres agricoles. Ce patrimoine foncier constitue une véritable richesse : il façonne nos paysages, participe à l'attractivité de notre territoire et contribue directement à notre autonomie alimentaire.

>>> UN TERRITOIRE PROPICE À L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Nos terres offrent des conditions favorables au développement d'exploitations agricoles variées. Elles permettent le maintien d'une agriculture de proximité, créatrice d'emplois, de savoir-faire et de dynamisme économique local. Soutenir l'agriculture, c'est aussi préserver notre cadre de vie, nos paysages ouverts et la biodiversité qui y est associée.

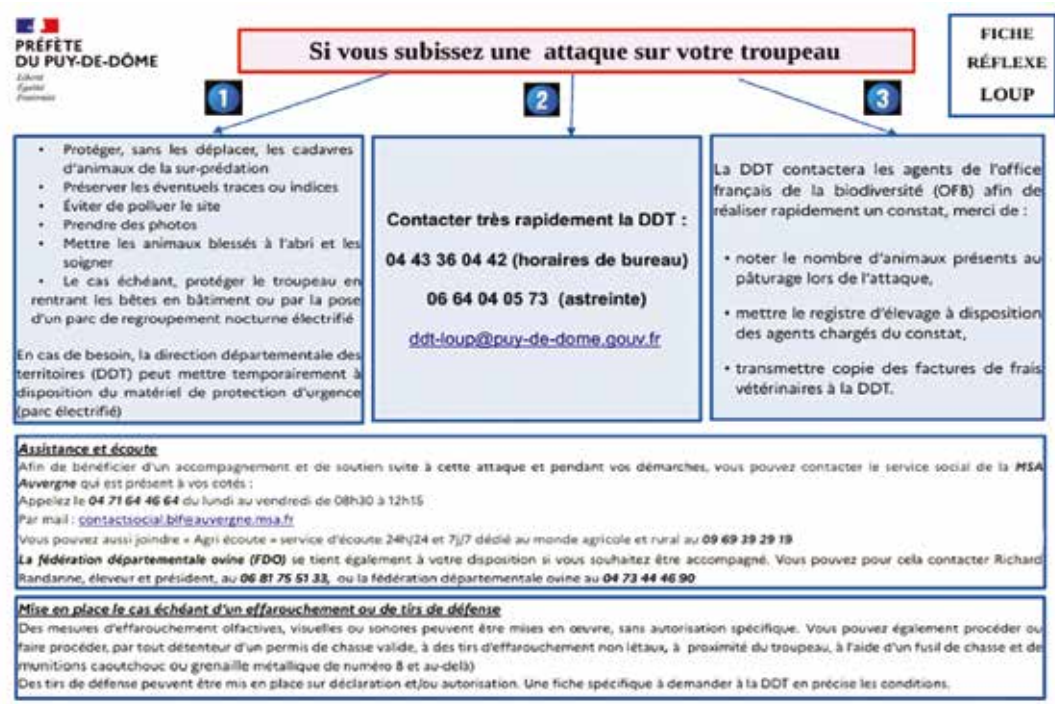
>>> DES ENJEUX AGRICOLES BIEN RÉELS

Les agriculteurs font face aujourd'hui à de nombreux défis : évolution climatique, hausse des charges, renouvellement des générations, adaptation des pratiques et maintien de la rentabilité des exploitations. À ces enjeux s'ajoutent les problématiques sanitaires. En effet depuis 2025, la France fait face à une maladie contagieuse appelée la DNC.

La Dermatose Nodulaire Contagieuse, autrement appelée D.N.C., est une maladie infectieuse impactant les bovins, et se caractérisant par de la fièvre, un amaigrissement ainsi que l'apparition de nodules douloureux sur la peau et les muqueuses. Cette maladie très contagieuse et mortelle représente un défi de taille pour les éleveurs, qui ont du prendre diverses mesures pour endiguer la maladie, telle la surveillance accrue des troupeaux, la sensibilisation des éleveurs aux signes cliniques de la maladie, ainsi que le rappel des consignes en cas de suspicion.

La maladie, qui a touché durement l'Est et le Sud-Ouest de la France, n'a pour le moment pas été détectée en Auvergne.

Concernant le monde ovin et caprin, la menace du loup est très présente. En effet, selon la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires), cet animal serait présent dans le département. Cette présence peut malheureusement décimer les troupeaux. Des mesures sont prises au niveau départemental afin d'endiguer cette progression. Ci-dessous un schéma publié par le préfet du Puy-de-Dôme :



>>> UNE PARTICIPATION AU-DELÀ DU DOMAINE AGRICOLE

Les agriculteurs tiennent à remercier chaleureusement les chasseurs de la commune pour leur travail de régulation du gibier, qui contribue concrètement à limiter les dégâts agricoles et participe à l'équilibre de notre environnement. Cette collaboration entre agriculteurs, chasseurs et collectivités est indispensable pour préserver durablement notre territoire. Enfin, les chemins et les haies sont régulièrement entretenus par nos employés communaux, et les agriculteurs tiennent également à les remercier.



■ VIE SCOLAIRE ET CULTURE

>>> ALSH

L'équipe municipale a fait le choix d'organiser dès la rentrée de septembre 2025, un accueil de loisirs pour les enfants de la commune, mais aussi, suivant les places disponibles, pour ceux de Pulvérières, Chanat la Mouteyre et Malauzat. Le groupe « Objectif » s'occupe désormais de l'ALSH le mercredi en journée, la moitié des petites vacances et le mois de juillet. Coline Rouffiac en est la directrice. Les enfants apprécient les activités et l'accompagnement bienveillant et dynamique du groupe d'animation. Une sortie exceptionnelle est organisée lors de chaque période de petites vacances. Exemple : dans la forêt enchantée de Pulvérières en avril.



plus à remplir de dossiers chaque année, seules les nouvelles familles le feront. Elles pourront rencontrer les agents lors de créneaux horaires de permanences élargis pour le dépôt des dossiers.



A la cantine, en juin, les enfants ont pu pédaler dans le bar à smoothies, pour mixer les fruits et consommer de bonnes boissons vitaminées. En décembre, ce fut une animation Barbe à papa.

Par ailleurs, une convention entre la commune et les Restos du cœur permet à ces derniers de récupérer les excédents de fruits et produits frais tous les vendredis soir. Merci à nos agents et à Joëlle Bourdarot de permettre ce geste solidaire.

La commune remercie également l'association Récréation et sa présidente Sylvie Rossignol, pour le changement des élastiques des bavoirs des maternelles. Les jeux utilisés en garderie et ALSH ont été en partie renouvelés.

>>> CULTURE

Les propositions culturelles de la municipalité sont restées fidèles aux prévisions avec un spectacle incroyablement drôle le 1^{er} février « Le Malade Imaginaire » par la compagnie Citron d'Angers. Ce spectacle en partie financé par le département dans le cadre du festival Impulsions, a fait salle comble.

Les plus jeunes ont pu apprécier une création de la compagnie 3 secondes avec « Circo Tricot », le 27 septembre. Un théâtre d'objets, de musique et de cirque à l'univers poétique et magique. La jauge de 120 personnes fut malheureusement loin d'être atteinte, malgré la gratuité de l'entrée.

Le 24 mai, un atelier d'initiation au dessin classique a réuni des adeptes du crayon, sous la gouverne bienveillante de Sylvie Lebon, professeur d'art plastique.



>>> VÉGÉTALISATION

Enfants, enseignantes et animatrices ont investi des cours aménagées pour la végétalisation en septembre, grâce à un chantier efficace lors de l'été 2025. De nombreux jeux en bois sont accessibles, estrade sous le préau, cabanes en bois, croisillons à escalader, igloos en osier. La cour permet aujourd'hui de nombreuses occupations, et le coin foot n'a pas été oublié. Des tableaux permettent les élans créatifs individuels, aussi bien que l'école au dehors. Chaque enfant peut désormais s'épanouir lors de la récréation. Les arbres ont été plantés en février. La cour et les classes du rez de chaussée seront rafraîchies lors des chaudes journées de juin. Essences plantées :

La palette végétale a été sélectionnée sur la base du catalogue des végétaux des cours oasis du CAUE de Paris, ainsi que de choix spécifiques au projet. La sélection prend en compte des risques d'allergies et est exempte de plantes toxiques conformément aux informations du réseau National de Surveillance Aérobiologique.

Arbres et arbustes en céepe 250/300

Selon l'espèce, hauteur de 4 à 15 m et de 4 à 6 m de largeur



Arbres-tiges 20/25

Selon l'espèce, arbres de 14 à 25m de hauteur pour 5 à 15m de largeur
Grande variabilité des couleurs et des ports



Gleditsia triacanthos inermis 'Sunburst' ou 'Shademaster' / Févier d'Amérique

Liquidambar styraciflua / Capalm d'Amérique

Pyrus calleryana 'Chanticleer' / Poirier de Chine

Acer campestre / Erable champêtre

Sorbus aria / Alisier blanc

>>> PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions de rentrée aux services périscolaires se sont simplifiées. Les familles déjà inscrites n'ont



>>> PROGRAMME CULTUREL 2026

A l'occasion de l'année internationale du pastoralisme, suite à la conférence organisée le 13 mai à 20h par le département, une exposition sur le thème sera visible sur les grilles de l'école tout l'été. Les cabanes roulantes de bergers des Roches et des Fontêtes ont été restaurées par Alain Montpied, charron à la Courteix.

Les enfants de l'école primaire ont assisté à une pièce musicale, chantée, jouée, par Sébastien Guerrier, le 20 avril. Pour les adultes, la compagnie l'Arrêt Public présentera « Le Cid de la Muerte » le 16 mai en salle polyvalente, une version déjantée du grand classique de Corneille.

Sylvie la Patronne, du groupe des Flying Tractors, propose en automne, une histoire de l'accordéon, à laquelle elle associe son histoire personnelle de rencontre avec l'instrument.

Enfin, Yves Michelin, conférencier local de renom international, viendra nous parler avec passion de l'influence de l'homme sur nos paysages des Combrailles.

Ces animations sont offertes par la commune.

Une inscription en mairie est à privilégier, l'accès se fera dans la limite des places disponibles.

■ ASSOCIATIONS

>>> FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, nous avons organisé, le premier week-end de septembre, le forum des associations de notre commune à la salle polyvalente.

Cette matinée a une nouvelle fois été une belle réussite, avec la participation de 23 associations sur les 33 que compte la commune. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir l'Association du Don du Sang Bénévole (A.S.D.B.) ainsi que les Restos du Cœur, toujours présents et engagés sur notre territoire.

Le forum a, une fois encore, rencontré un vif succès auprès des habitants et des personnes extérieures, venus nombreux pour découvrir et échanger avec les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, créatives ou solidaires.

À cette occasion, certaines structures recrutent de nouveaux adhérents, tandis que d'autres en profitent pour faire connaître leurs activités ou faire connaissance entre elles.

Le prochain forum se tiendra le samedi 5 septembre 2026, à la salle polyvalente, de 9h à 12h30.



>>> SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Ces dernières années, nous nous sommes également engagés dans une démarche de proximité et d'échange avec les associations. C'est pourquoi nous veillons, dans la mesure du possible, à assister aux différentes assemblées générales lorsque nous y sommes invités.



Cette présence nous permet de mieux connaître les associations, de dialoguer autour de leurs problématiques ainsi que de leurs besoins afin de les accompagner au mieux dans la réalisation de leurs projets.

Nous sommes toujours ravis de partager ces moments d'échange privilégiés, aussi bien avec les membres des associations qu'avec leurs adhérents. À plusieurs reprises, notre présence lors de ces assemblées a d'ailleurs suscité des retours très positifs.

Nous poursuivrons cet engagement afin de maintenir ce lien de proximité avec chacune d'elles.

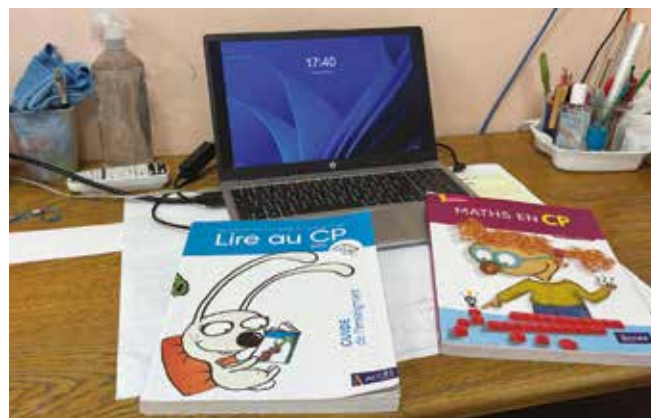
■ INFORMATIQUE

En 2025, la commune a intensifié ses efforts en matière de développement numérique tout en engageant un important travail de renouvellement de ses infrastructures. Les actions ont ainsi porté sur l'extension des équipements – déploiement de nouvelles zones WiFi sécurisées à la mairie et intégration d'outils numériques renforçant les services municipaux – mais aussi sur la modernisation de dispositifs devenus obsolètes afin d'améliorer la fiabilité et la performance des connexions. Les écoles de la commune n'ont bien sûr pas été oubliées, puisqu'elles ont également bénéficié de la mise à niveau de leurs équipements obsolètes pour soutenir les usages pédagogiques numériques.

Parallèlement, la commune a renforcé la sécurisation de son infrastructure en confiant au service informatique de RLV la gestion, l'administration et le dépannage de ses systèmes d'information, assurant ainsi un niveau d'expertise accru et une meilleure continuité de service.



Ce triple mouvement de développement, de renouvellement et de sécurisation a contribué à accompagner la transition numérique de la commune tout en améliorant durablement la qualité des services proposés aux habitants et aux établissements scolaires.



Dans la continuité des actions engagées, la commune prévoit pour les prochaines années plusieurs investissements destinés à renforcer encore la qualité et la modernité de ses équipements numériques.

Les classes qui ne disposent pas encore de tableau interactif feront l'objet d'un programme d'équipement afin d'homogénéiser les outils pédagogiques.

Par ailleurs, le renouvellement des moyens de vidéo-projection de la salle Anne Frank et l'équipement de la salle du conseil sont à l'étude afin de garantir des conditions optimales pour les réunions publiques et les événements municipaux.

La modernisation des équipements de téléphonie, dont le contrat arrive à échéance prochainement, est également prévu, avec l'objectif d'améliorer significativement la couverture des écoles et de la cantine pour assurer encore plus de sécurité aux enfants.

Enfin, l'étude de la mise en conformité de la salle polyvalente est également un sujet au programme avec l'installation d'un système d'appel d'urgence, renforçant la sécurité des usagers lors des activités associatives et communales.

■ DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Déploiement Fibre Optique : état d'avancement et prévisions fin de chantier

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Saint-Ours les Roches se poursuit progressivement.

À ce jour, le taux de couverture atteint environ 70% du territoire communal.

Ce chantier est entièrement piloté par la Régie Auvergne Numérique, qui a délégué à l'entreprise NGE la réalisation de la 4^e et dernière phase du déploiement.

Il est important de savoir que la commune n'intervient à aucun moment dans ce dossier, ni d'un point de vue technique ni d'un point de vue financier.

Le financement est assuré par la Région et le Département.

D'après un échange avec le Département datant d'avril 2026, la fin prévisionnelle du déploiement de la fibre sur Saint-Ours les Roches est envisagée à fin 2026 – début 2027.

L'équipe municipale reste néanmoins particulièrement attentive à l'avancement de ce dossier et suivra ce chantier de près afin d'encourager la Régie Auvergne Numérique et l'entreprise NGE à accélérer les travaux lorsque cela sera possible.

Les projets pour la commune

■ PROJETS COMMUNAUX 2026 : UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU CADRE DE VIE

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des actions engagées par la municipalité pour améliorer le cadre de vie, soutenir l'attractivité de la commune et répondre aux besoins des habitants. Plusieurs projets structurants verront ainsi leur lancement, leur poursuite ou leur concrétisation.

Parmi les priorités, la commune accompagne activement la création d'un commerce multi-activités intégrant une épicerie. Ce projet, essentiel pour renforcer l'offre de proximité, contribuera à dynamiser la vie locale et à maintenir un service indispensable pour les habitants.

Dans le domaine des espaces publics, l'aménagement du parc Chaput sera engagé afin d'en faire un lieu de convivialité, accessible à tous et propice aux moments de détente. Parallèlement, des études sont en cours pour l'embellissement du village des Fontêtes, avec une attention particulière portée à la valorisation de son identité et de son cadre naturel.

La préservation du patrimoine constitue également un axe fort de l'action municipale. Les travaux de réfection des deux églises seront entrepris afin de mettre un terme aux infiltrations qui fragilisent ces bâtiments depuis plusieurs années. L'objectif est clair : sauvegarder ces édifices tout en assurant leur pérennité.

En matière de voirie et de sécurité, plusieurs interventions sont programmées. La traverse de la Route Départementale 50 au Vauriat fera l'objet d'un aménagement visant à l'embellir, la sécuriser et la rendre plus fonctionnelle. De manière plus globale, la sécurisation des centres-bourgs sera renforcée par l'abaissement de la vitesse et la réfection du marquage au sol.

Au Vauriat toujours, des études sont menées pour l'aménagement du terrain acquis par la commune au Valtom. Ce projet vise à améliorer l'aspect du site tout en créant des places de stationnement adaptées aux besoins.

Les nouveaux élus continuent leurs actions visant à reloger dignement sur les communes de proximité les gens du voyage installés en dehors des emplacements officiels.

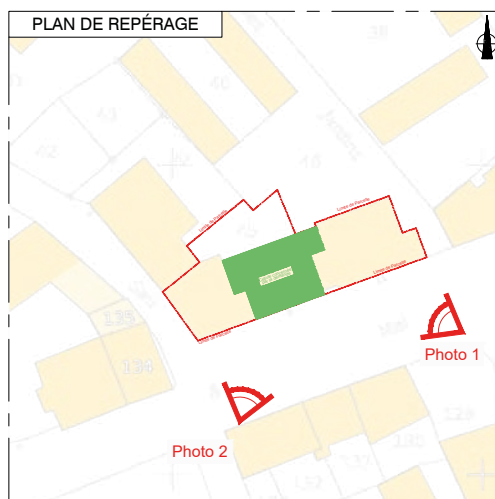
La municipalité prépare également l'avenir à travers des projets structurants. Les premières réflexions pour la création d'un centre sportif et culturel, envisagé sur le site de l'actuelle caserne, ont été engagées. Une première réunion de travail avec le service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans s'est tenue le 28 avril 2026, marquant le lancement de cette démarche ambitieuse.

Enfin, la commune poursuit son implication dans le projet de future caserne regroupant les centres de secours de Saint-Ours et Pontgibaud. La participation active aux échanges, dont la dernière réunion s'est tenue le 28 avril 2026, vise à faciliter l'obtention du permis de construire et à garantir, à terme, un service de secours performant, essentiel à la sécurité des personnes et des biens.

À travers ces projets, la municipalité affirme sa volonté d'agir concrètement pour un territoire plus attractif, plus sûr et plus agréable à vivre. 2026 sera ainsi une année décisive pour préparer l'avenir tout en répondant aux attentes du quotidien.

■ Projet de réaménagement intérieur d'une cellule commerciale existante pour l'installation d'un commerce multi-activités

9, Rue du 8 Mai 1945
63 230 / SAINT-OURS LES ROCHES



Les sections de la commune

■ LA SECTION DES FONTÊTES

L'année écoulée a été particulièrement riche pour la Section communale des Fontêtes, marquée par des avancées concrètes et des moments de convivialité qui renforcent le lien entre les habitants.

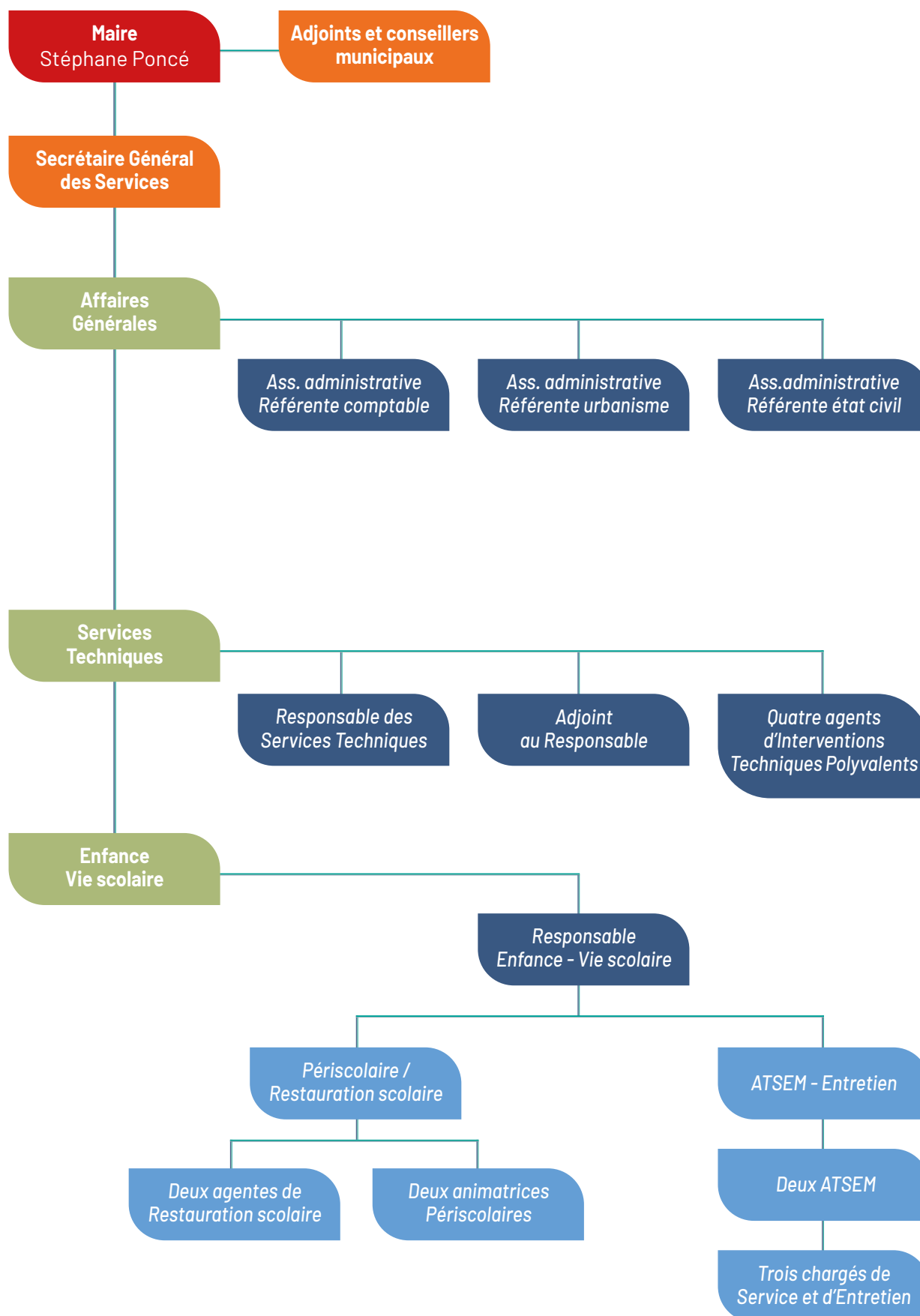
Parmi les faits les plus structurants, la renégociation du bail du Volcan de Lemptegy constitue une réussite majeure. Menée avec détermination par la commission syndicale bien épaulée par la mairie et dans un esprit de dialogue constructif, cette renégociation a permis de sécuriser les intérêts de la Section tout en consolidant sur du long terme un partenariat essentiel pour l'économie du territoire. Elle offre aujourd'hui une visibilité accrue à la SARL du Volcan de Lemptegy pour investir ainsi que des conditions plus favorables pour la Section sur les années à venir.

L'année 2025 a également été rythmée par des temps forts plus conviviaux, à commencer par le repas du 19 juillet. Ce moment de partage, très apprécié, a réuni de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et simple. Comme l'arbre de Noël, ces instants sont précieux, ils participent pleinement à la vitalité de la vie locale et à l'esprit de solidarité des Fontêtes.

L'année à venir s'annonce tout aussi importante. Elle sera consacrée, d'une part, à la préparation du chantier d'aménagement de la voirie, un projet impactant pour les habitants visant à améliorer la sécurité et le cadre de vie. D'autre part, les élections pour le renouvellement du bureau de la Section viendront marquer un temps démocratique important. Elles seront l'occasion pour chacun de s'impliquer et de contribuer activement à l'avenir de la Section des Fontêtes.



L'organisation municipale



La bibliothèque

■ LIRE, DÉCOUVRIR, PARTAGER

La bibliothèque municipale est un espace ouvert à tous.

L'inscription est simple et gratuite.

Petits et grands peuvent y trouver leur bonheur grâce à un large choix d'ouvrages : romans, documentaires, bandes dessinées, livres jeunesse...

En 2025, en lien avec RLV, nous avons proposé diverses animations :

- atelier « dans tous les sens » : maternelles, crèche,
- après-midi jeux de société,
- raconte tapis : crèche, maternelles,
- lecture à la maison de retraite,
- ateliers numériques à l'article bibliothèque.

Pour 2026, l'après-midi jeux est prévue le 15 novembre.

La bibliothèque vous accueille :

- Lundi 9h 12h
- Jeudi 14h 18h
- Vendredi 14h 18h (sauf vacances scolaires)

E-mail : bib.stours@rlv.eu

Tél : 04 63 79 47 11

E-mail : reseaubibliotheque@rlv.eu

Tél : 04 73 64 63 00

L'équipe de bénévoles, vous attend avec plaisir, pour vous conseiller et vous accompagner dans vos lectures.

Nous remercions les personnes ayant fait dons de livres.



L'école primaire

■ LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- Dispositif Maternelle au Cinéma (élèves de maternelle)
- Jardinage (élèves de maternelle)
- Cycle piscine (élèves de CP et CE1)
- Interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en éducation à l'environnement et au développement durable, dispositif financé par RLV sur des thématiques variées (toutes les classes)
- Interventions pédagogiques d'une animatrice du SYDEM sur la prévention des déchets (à partir de la GS)
- Conte musical (à partir de la GS)
- Apprendre à Porter Secours avec les pompiers de St Ours (toutes les classes)
- Rencontre et partage avec les résidents de la maison de retraite (élèves d'élémentaire)
- Carnaval avec les enfants de la crèche (élèves de maternelle)
- Sortie à l'Ecole des Sciences (élèves d'élémentaire)
- Classe découverte à Taussat en Gironde (élèves de CE2 et CM)
- Visite du site de la résistance de Lespinasse (élèves de CM)
- Cycle de Savoir Rouler à Vélo, avec un intervenant agréé, dispositif financé par RLV (élèves de CM)
- Sortie scolaire à La Forêt des Arboris, parc de loisir éco-citoyen à Aydat (élèves de CP et CE1)
- Poursuite du travail autour de la zone humide : dimension scientifique avec Stéphanie Brasi du CPIE et artistique avec Frédérique Lacroix Damas, sculptrice, financement OFB (toutes les classes)

■ LES EFFECTIFS EN JANVIER 2026 154 ÉLÈVES

PS : 15 / MS : 18 / GS : 28
 CP : 14 / CE1 : 24 / CE2 : 23
 CM1 : 19 / CM2 : 13

■ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Peggy Monnet et Delphine Maire (ATSEM), classe de PS-MS

Laure Gutter et Emilie Mucha (ATSEM), classe de MS-GS
Delphine Jourdes, Chrystelle Jouve et Fernanda de Barros (ATSEM), classe de GS-CP

Martine Daoudal et Manon Gamond, classe de CP-CE1

Marie-Hélène Vialette, classe de CE1-CE2

Charlène Fournier, classe de CE2-CM1

Sonia Thiriet (directrice) et **Simon Martin**, classe de CM1-CM2

Cécile Génébrier, Magalie Meynial, Christelle Midi et Nathalie Navette, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

Isabelle Schall, enseignante chargée de l'aide pédagogique aux élèves en difficulté scolaire

Sandrine Moreira, psychologue scolaire

Isabelle Deschamps, enseignante à l'Ecole Itinérante du Socle Commun

Dr. Lopez, médecin scolaire rattachée au Centre Médico-Sociale Jean de La Fontaine de Clermont-Fd

Charlotte Bruges, infirmière scolaire

Pascale Hotier-Kieffer, intervenante en musique de Riom Limagne et Volcans

Benoît Lacaze, intervenant en EPS de Riom Limagne et Volcans

Mélanie Valette et Morgane Hodier, en apprentissage (préparation du CAP AEPE Accompagnement Educatif Petite Enfance)

■ QUELQUES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 :

Dispositif **Un berger dans mon Ecole** pour découvrir le monde du pastoralisme et la richesse du milieu naturel environnant (classes de PS-MS, MS-GS, GS-CP, CP-CE1 et CE1-CE2).

Projet porté et financé par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Dispositif **La Chaîne des Puys-faille de Limagne à l'UNESCO... explore et protège ton patrimoine mondial !**

pour sensibiliser les élèves aux spécificités, aux fragilités et aux valeurs de ce territoire autour du thème fédérateur de l'inscription du bien au patrimoine mondial de l'UNESCO



Carnaval avec les enfants de la crèche (élèves de maternelle).

Cycle **piscine** (élèves de CP, CE1 et CM2).

Remerciement à la municipalité et à l'association des Parents d'Elèves pour leur soutien financier.



(classes de CE2-CM1 et CM1-CM2) Projet porté et financé en partie par le Conseil départemental.

Interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en **Education à l'Environnement et au Développement Durable**, dispositif financé par RLV :

■ A la découverte de la transition énergétique pour acquérir des réflexes et devenir des acteurs de la transition énergétique (classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2)

■ A la découverte des Espaces Naturels Sensibles pour découvrir un site naturel du territoire - Etang Grand de Pulvérières (classes de MS-GS, GS-CP et CE1-CE2)

■ Les Rivières, une richesse du territoire à préserver pour visiter la zone humide aménagée les années scolaires précédentes (toutes les classes).

Interventions pédagogiques d'une animatrice du **SYDEM** sur la prévention des déchets.

Bal traditionnel parents-enfants avec des musiciens du groupe Pérotine, de l'association Les Brayauds - CDMDT63 (classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2).

Vie pratique et actions citoyennes

La commune de Saint-Ours est soumise au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé par décision du Conseil Communautaire du 7 mars 2023. Saint-Ours se situe dans la zone « Chaîne des Puys ».

>>> JE CONSTRUIS UN GARAGE, ABRI DE JARDIN, CARPORT OU PERGOLAS INFÉRIEURES À 5M²

Vous n'avez pas besoin d'autorisation d'urbanisme pour une construction ou rénovation inférieure à 5m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Vous devez cependant respecter les règles du PLUi.

>>> JE CONSTRUIS UN GARAGE, ABRI DE JARDIN, CARPORT OU PERGOLAS ENTRE 5 ET 20M²

Vous souhaitez réaliser une construction d'une superficie allant de 5 à 20m², la DP est obligatoire.

>>> JE FAIS DES MODIFICATIONS SUR LES FAÇADES DE MA MAISON (CHANGEMENT DE FENÊTRES, VOILETS, PORTES, COULEUR DE CRÉPIS, CRÉATION DE NOUVELLES OUVERTURES, POSE DE PANNEAUX SOLAIRES...)

Vous souhaitez réaliser des modifications sur votre bien, la DP est obligatoire.

>>> JE SOUHAITE FAIRE UNE PISCINE ENTRE 10 ET 100M²

Vous souhaitez créer une piscine entre 10 et 100m², la DP est obligatoire.

>>> JE SOUHAITE FAIRE UN CHANGEMENT DE TOITURE À L'IDENTIQUE

Vous souhaitez changer votre toiture à l'identique, la DP est obligatoire.

>>> JE SOUHAITE FAIRE UN CHANGEMENT DE DESTINATION D'UN BÂTIMENT

Le changement de destination consiste à changer l'usage initial d'un bâtiment par un autre.

Grange en habitation → PC

Garage attenant à la maison en pièce de vie (= création de surface de plancher) → DP

>>> JE CONSTRUIS UN GARAGE, ABRI DE JARDIN, CARPORT, PERGOLAS OU UNE MAISON ENTRE 20 ET 150M²

Vous souhaitez construire un bâtiment de plus de 20 m², le PC est obligatoire.

>>> J'AI UN PROJET D'URBANISME ET JE SOUHAITE SAVOIR S'IL EST RÉALISABLE

Vous avez un projet d'urbanisme et vous souhaitez savoir si celui-ci est faisable, le CUb (opérationnel) est recommandé.

LEXIQUE

PLUi = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

DP = Déclaration préalable de travaux

PC = Permis de construire

CUb = Certificat d'urbanisme opérationnel

INFOS PRATIQUES

Vous trouverez les formulaires ainsi que plus de détail sur le site internet dans la rubrique « Urbanisme »

Site internet :

<https://www.mairiesaintourslesroches.fr/urbanisme/>

■ LE CCAS AU SERVICE DE TOUS (Centre Communale d'Action Sociale)

Le Centre Communale d'Action Sociale C.C.A.S. est un service de proximité qui accompagne les habitants dans leurs démarches et leurs difficultés (personnes âgées, familles, situation de précarité ou de handicap...).

N'hésitez pas à vous renseigner.

Vous serez accueillis en toute confidentialité et bienveillance.



>>> NOUS AVONS ORGANISÉ DES ACTIONS SOLIDAIRES :

- Repas des aînés : 125 habitants présents et 8 membres du C.C.A.S. dont Mr le Maire, Traiteur : Solignat, Animation : Aline
- Colis de Noël, accompagnés des vœux de la municipalité, distribués aux habitants qui ne sont pas venus au repas .
- Cadeaux et vœux, offerts aux Résidents de l' Ephad : Les Roches.

Contact : mairie de St-Ours

mairie@saintourslesroches.fr

Tél : 04 73 88 72 13

■ REPAS DES AÎNÉS



■ MARIE-ANDRÉE BERKES : 12 ans d'engagement au service des solidarités

Après douze années d'engagement au service des habitants, Marie-Andrée Berkes tourne une page importante de sa vie publique en quittant ses fonctions d'élue en charge du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Saint-Ours les Roches.

Durant ces années, elle s'est investie avec constance et bienveillance dans des missions essentielles, toujours guidée par le souci du lien social et de la solidarité. Parmi les actions marquantes qu'elle a portées, l'organisation des traditionnels repas des aînés a constitué un moment fort de convivialité, permettant de rassembler les seniors de la commune autour d'un temps d'échange chaleureux.

Soucieuse de n'oublier personne, Marie-Andrée Berkes a également veillé à la distribution de colis aux aînés ne pouvant être présents à ces repas. Cette attention particulière a contribué à maintenir un lien précieux avec les personnes les plus isolées, témoignant de son engagement humain et de sa proximité avec les habitants.

Par ailleurs, son action au sein du CCAS s'est illustrée par un suivi attentif des personnes en difficulté. À l'écoute et disponible, elle a su accompagner de nombreuses situations avec sérieux et empathie, jouant un rôle essentiel dans la cohésion sociale de la commune.

La fin de son mandat marque la fin de son engagement riche et sincère. À travers son investissement, Marie-Andrée Berkes laisse l'image d'une élue dévouée, profondément attachée aux valeurs de solidarité et d'entraide.

La municipalité tient à lui adresser ses plus vifs remerciements pour ces années de service et lui souhaite une retraite épanouissante, à la hauteur de l'engagement qu'elle a su offrir à la collectivité.



■ LE C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

1 rue Jean Ferrat-63720 ENNEZAT - 04 73 63 81 34 - contact@cias.rlv.eu

Qui sommes nous ?

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Riom Limagne et Volcans (RLV) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale intercommunale.

Il est administré par un Conseil d'Administration de 25 membres, élus et personnes de la société civile désignés par le Président de RLV.

Le CIAS propose une offre de services complète et équitable en matière de maintien à domicile : portage de repas, aide et accompagnement à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, soins infirmiers à domicile et hébergement des personnes âgées dépendantes au sein de l'Ehpad Dr Reynaud.

Nos services

Maintien à domicile INTERVENTION 7/7

Le maintien à domicile permet aux personnes de bien vivre dans leur cadre de vie, préserver, stimuler, renforcer l'autonomie, être à l'écoute et maintenir le lien social, évaluer les besoins et proposer une réponse adaptée et de qualité. Le Service Aide et Accompagnement à domicile (SAAD) intervient pour toute personne ayant besoin d'une aide personnelle à domicile. Il propose un soutien adapté et personnalisé en fonction des besoins de chaque personne en coordination avec l'ensemble des professionnels médicaux intervenants à domicile et s'adresse aux personnes :

- De plus de 60 ans et en situation de dépendance,
- Étant momentanément dépendante : (sortie d'hospitalisation, rééducation, ...)
- Ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile,
- Âgées de moins de 60 ans et étant momentanément dépendante : (sortie d'hospitalisation, longue maladie, rééducation, ...).

Portage de repas

Le Service de Portage de Repas à Domicile (PRAD), complémentaire au SAAD, s'adresse à tous les publics (personnes âgées de plus de 60 ans ou aux personnes en situation de dépendance ou de handicap, toute personne qui rencontre des difficultés momentanées (sortie d'hospitalisation, rééducation, longue maladie, ...)). La mise en place du service nécessite un délai de 72h. Le PRAD permet aux personnes de bien vivre chez elles, d'avoir des repas variés et équilibrés, élaborés par une diététicienne, tout en luttant contre l'isolement et en maintenant le lien social.

Soins infirmiers à domicile INTERVENTION 7/7

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est un service permettant de délivrer des soins d'hygiène et de prévention pour combler la perte d'autonomie pour des patients de plus de 60 ans et des personnes en situation d'handicap. Notre équipe pluridisciplinaire est composée d'infirmiers coordinateurs, aides-soignants, d'un psychologue, d'un ergothérapeute, d'un animateur en activité physique adaptée.

Équipe spécialisée Alzheimer

Ce nouveau service s'adresse à toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile sont proposées. L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmiers coordinateurs, d'un ergothérapeute et assistants de soins en gériatrie.

EHPAD Dr Reynaud à Ennezat

L'EHPAD Dr Reynaud est un établissement à taille humaine de 82 places dont 16 places en unité de vie protégée, 3 places en hébergement temporaire. L'EHPAD accueille des personnes âgées de plus de 60 ans valides ou ayant perdu leur autonomie. Il peut également accueillir par dérogation des personnes âgées de moins de 60 ans. L'inscription à l'EHPAD Dr Reynaud se fait sur le site : [www.trajecroire.sante-ra.fr/Trajectoire dans l'Espace « PARTICULIER »](http://www.trajecroire.sante-ra.fr/Trajectoire%20dans%20l'Espace%20PARTICULIER).

Les types de séjours :

- Hébergement permanent
- Hébergement temporaire d'une durée maximale de 90 jours par année civile, en continu ou discontinu. C'est une solution en cas d'indisponibilité de l'aidant ou d'incapacité temporaire de rester à son domicile (problème de santé, de chauffage, besoin de répit, etc.).

Les secteurs d'intervention

De quels services pouvez-vous bénéficier selon votre lieu de résidence ?

 Aide à domicile

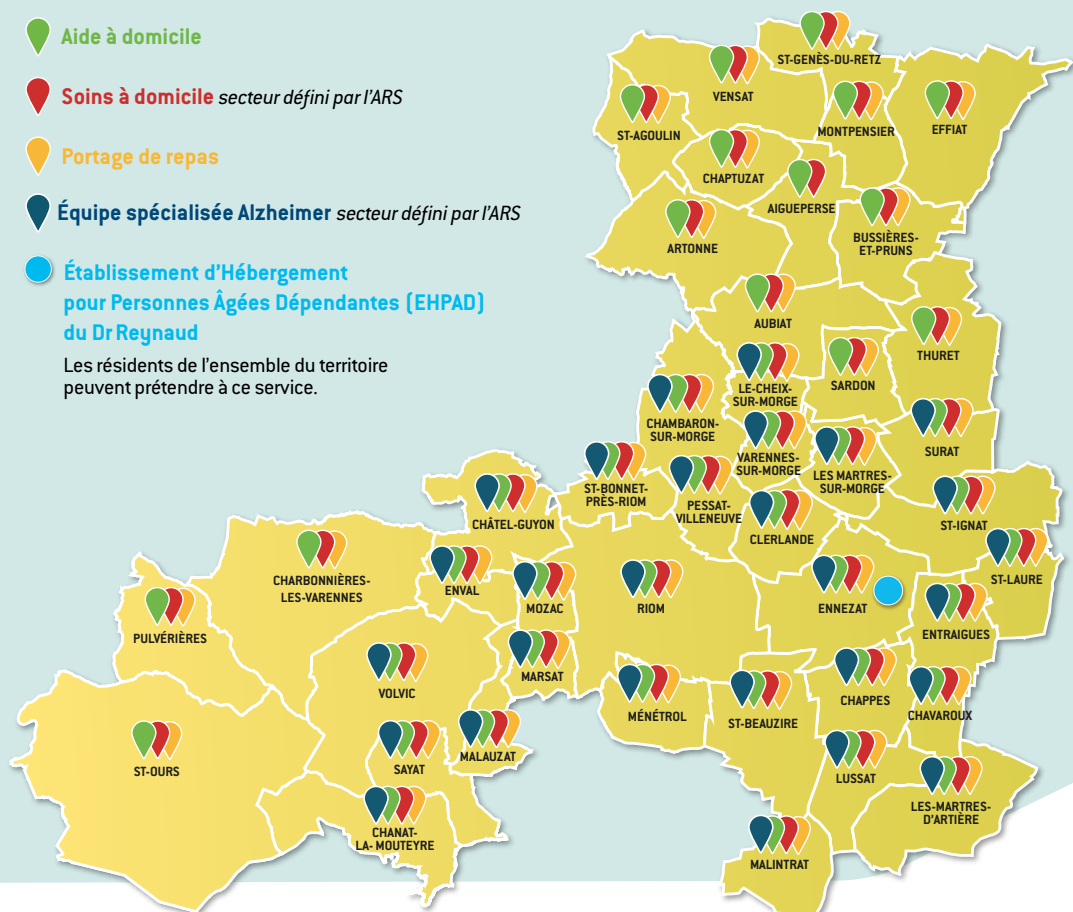
 Soins à domicile secteur défini par l'ARS

 Portage de repas

 Équipe spécialisée Alzheimer secteur défini par l'ARS

 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Dr Reynaud

Les résidents de l'ensemble du territoire peuvent prétendre à ce service.



Accueil du public

1 rue Jean Ferrat 63720 Ennezat
04 73 63 81 34
contact@cias.rlv.eu
Du lundi au vendredi de 8h à 17h30

EHPAD « Dr Reynaud »

8 rue du Moulin 63720 Ennezat
04 73 63 81 64
ehpad.lebosquet@cias.rlv.eu
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Permanences

À Riom : 5 mail Jost Pasquier
Lundi de 8h30 à 12h
Vendredi de 9h à 12h30

À Aigueperse : 158 Grande Rue
Jeudi de 9h15 à 12h30

Autorisé par l'ARS le 02/01/2019 - arrêté N° 2019-14-0010
Autorisé par le Conseil départemental le 12/11/2018
N° Agrément : SAP 200029304
Adhérent UNA Nationale et Départementale
N° SIRET : 200 029 304 00017



TARIFS DES SERVICES À DOMICILE

>>> AIDE À DOMICILE PRESTATAIRE

Usagers avec prise en charge du Conseil départemental (APA, PCH, Aide Sociale)* : **26,60 €**

Usagers avec prise en charge de la CARSAT, caisse de retraite : **27,10 €**

Usagers sans prise en charge ou en dépassement de prise en charge :

Tarif horaire en semaine : **29,13 €**

Tarif horaire dimanche et jours fériés : **30,69 €**

* Ticket modérateur variable en fonction des ressources, Sous réserve d'acceptation du dossier de demande d'aide.

>>> PORTAGE DE REPAS

Repas : **11,41 €**

Plat Garni : **4,80 €**

Potage supplémentaire : **1,16 €**

Légumes supplémentaires : **1,76 €**

Pain : **0,59 €**

Pain supplémentaire : **0,59 €**

* Réduction d'impôts sur la partie livraison

>>> TRANSPORT SOCIAL

Tarif par trajet jusqu'à 5 km : **2,05 €**

Tarif par trajet au delà de 5 km : **0,41 €/km**

Tarif de l'heure de l'accompagnement sans prise en charge : **29,13 €**

Les conseillers de l'ADIL 63 répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions liées au logement. Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION

Bail, état des lieux, loyer et charges, dépôt de garantie, colocation, réparations locatives, règles de congés, diagnostics, demande de logement social...

ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison ou d'un appartement, financement d'un projet d'accession, contrat de prêt, assurance emprunteur, garanties...

COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, syndic, règles de majorité, travaux, charges, financements, difficultés de gouvernance...

QUALITÉ DE L'HABITAT

Déconce, insalubrité, droit des occupants, diagnostics amiante, plomb, bruit, DPE...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT

Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO...

CONSTRUCTION

Vente sur plan (VEFA), contrat de construction de maison individuelle (CCMI), contrat d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, assurances...

FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA...

URBANISME ET VOISINAGE

Autorisations d'urbanisme, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage, plantations, vues...

CONSEILS TECHNIQUES

Règles et normes de construction et de rénovation, systèmes constructifs, matériaux conventionnels et biosourcés, énergies renouvelables, assainissement, réglementation thermique, gestes simples pour les économies d'eau et d'énergie, sécurité incendie, normes d'accessibilité...

L'ADIL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme, association à but non lucratif, offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières, fiscales et techniques liées au logement.

Agréée par l'Etat, l'ADIL 63 est notamment soutenue par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Action Logement, Clermont Auvergne Métropole, la Caf 63, des professionnels publics et privés concourant au logement, des représentants des usagers et la plupart des intercommunalités.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 13h-17h30

Du mardi au vendredi

8h30-12h / 13h-17h30

ADIL 63

129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Arrêt tramway Gravière

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme

**ADIL 63,
L'EXPERT QUI
VOUS CONSEILLE
GRATUITEMENT**

**SUR TOUTES
VOS QUESTIONS
LIÉES AU
LOGEMENT**



L'équipe de l'ADIL 63 vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la à Clermont-Ferrand ou lors de ses permanences délocalisées.



PAYS DE SAINT-ÉLOY
La Lanterne - rue du Puits St Joseph
SAINT-ÉLOY-LES-MINES
le 2e mardi du mois
9h30-12h30 / 13h30-16h
(France Services St-Gervais d'A. en visio)

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

8 rue Grégoire de Tours
Bâtiment B - RIOM
le 1er et 3e mercredi du mois
9h-12h

PLAINE LIMAGNE

Mois pairs : France Services - route de Vendègre - LUZILLAT
Mois impairs : 158 Grand Rue - AIGUEPERSE
le 3e mercredi du mois - 9h30-12h / 13h-16h30

CLERMONT AUVERGNE METROPOLIS

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
CLERMONT-FERRAND
Tous les jours - 8h30-12h / 13h-17h30 sauf le lundi matin

Tribunal judiciaire - 16 place de l'Etoile
CLERMONT-FERRAND
Chaque jeudi - 9h-12h

Maison des Citoyens - 15 impasse des Dômes
COURNON D'Auvergne
le 2e et 4e vendredi du mois - 9h-12h

CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS

5 rue du Frère Genestier - PONTGIBAUD
le 3e mardi du mois
9h30-12h30 / 13h30-16h30
(France Services Bourg-Lastic, Giat, Pontassur en visio)

MASSIF DU SANCY

France Services
Mois pairs : 17 rue des Prés de la Ville - BESSE
Mois impairs : 4 bd Mirabeau - LE MONT-DORE
le 2e mercredi du mois
9h30-12h30 / 13h30-16h30

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Siège de l'Agglo
20 rue de la Liberté - ISSOIRE
le 1er jeudi du mois
9h-12h30 / 13h30-17h
(France Services Ardes, Brassac, Champeix, Sauxillanges en visio)

AMBERT LIVRAVOIS FOREZ

Guichet Habitat Commerce
3 rue de Goye - AMBERT
le 4e mercredi du mois
10h-12h / 13h-16h

MOND'ARVERNE

Mois pairs : Mairie - LA ROCHE-BLANCHE
Mois impairs : France Services - parvis de l'Hôtel de Ville - VIC-LE-COMTE
le 2e jeudi du mois - 9h-12h



■ LE CLIC

Les ateliers du CLIC pour les seniors de plus de 60 ans sont donnés dans la commune depuis septembre 2025, avec de la gym d'entretien tous les jeudis à 16h30, de la marche nordique pour 6 séances et des ateliers de mémoire pour 10 séances.

Se renseigner sur panneau pocket ou auprès de la mairie.



■ LES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur remercient chaleureusement la commune et ses habitants

Les bénévoles des Restos du Cœur tiennent à exprimer leur profonde gratitude envers la commune de Saint-Ours et l'ensemble de ses habitants pour leur engagement solidaire et leur générosité tout au long de l'année. Grâce à la mobilisation de tous, de nombreuses actions ont pu être menées en faveur des personnes en situation de précarité.



Classe de Sonia Thiriet concernant St Ours

Grâce à la convention en cours avec la municipalité, certaines denrées alimentaires non consommées pendant les repas de la cantine scolaire (produits laitiers, desserts, fruits) sont données aux Restos et permettent de compléter efficacement les distributions. C'est ainsi que du **11 septembre 2024 au 7 juillet 2025**, **436 kg de denrées alimentaires ont été collectés**.

Nous saluons également l'initiative de la bibliothèque municipale, qui, à travers la vente de livres le 16 juillet 2025, a permis de financer l'achat de 85 kg de produits tels que farine, sucre, café, thé et petits déjeuners. Cette démarche allie culture et solidarité, au bénéfice de tous.

Un grand merci aussi aux habitants qui contribuent toujours par leurs dons en nature, notamment les fruits et légumes issus de leurs jardins. Ces produits frais sont

précieux et très appréciés par les personnes accueillies. Enfin, nous tenons à mettre à l'honneur l'engagement des plus jeunes et de la directrice de l'école primaire Madame Thiriet. En effet, grâce à leurs efforts, une collecte alimentaire a été organisée au cours de la première semaine de juin 2025. Grâce à cette action, 53 kg de denrées non périssables ont été remis aux bénévoles du centre de Pontgibaud. Cette action pédagogique et solidaire illustre parfaitement les valeurs de partage et de citoyenneté que nous souhaitons transmettre.

Par ces gestes simples mais essentiels, la commune démontre que la solidarité est une réalité vivante et collective. Les Restos du Cœur sont fiers de pouvoir compter sur un tel soutien, et remercient chacun d'entre vous pour votre implication. Ensemble, continuons à faire vivre cet élan de générosité.

L'équipe des restos du cœur.
La responsable 06 10 53 16 98
Joëlle BOURDAROT



Une partie de l'équipe du mercredi, réception et préparation

■ ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES (A.D.S.B.) DU SECTEUR DE PONTGIBAUD

Donner son sang reste une valeur humaine, essentielle et solidaire.

Nous pouvons tous, un jour, avoir besoin de ce don précieux (secours d'urgence, intervention chirurgicale, maladie du sang, cancer...).

L'A.D.S.B. (Association des Donneurs de Sang Bénévoles) du secteur de Pontgibaud est là pour accompagner les équipes de l'E.F.S. (Établissement Français du Sang).

Elle compte 31 adhérents et se déploie sur 6 communes où se déroulent nos collectes : 2 à Saint-Ours, 2 à Pontgibaud, 1 à Bromont-Lamothé, 1 à La Goutelle, 1 à Pulvérières et 1 Chapdes-Beaufort.

Ces dernières années restent stables nous avons 488 dons avec 21 nouveaux donneurs. Merci à eux !

De plus, notre devoir de transmission de ses valeurs reste important, c'est pourquoi des interventions ont été effectuées dans nos différentes écoles primaires (CM1 et CM2) du secteur. L'information s'est faite par l'intermédiaire de PowerPoint et de jeu questions-réponses auprès de notre jeune public très intéressé. L'appui de leurs enseignantes a été primordial. Merci à elles.

Par ce geste, nous espérons toucher leurs familles, leurs proches pour ce don si précieux.



Notre action va se poursuivre cette année :

■ Mise en place d'un plasma-bus inscription pour ceux qui le désirent et suivant vos disponibilités **le jeudi 28 mai,**

■ Notre rando cosson annuel sur Pontgibaud et Saint-Ours : **dimanche 3 mai 2026 de 09h00 à 14h00.**

Nous remercions tous les acteurs qui nous ont aidés et permis de réaliser nos projets si petits soient-ils.

« Le plus grand arbre est né d'une graine chacune de nos actions laisse une graine qui germe »

**SAINT-OURS LE 10 FÉVRIER 2026
CE SONT 81 PERSONNES
DONT 2 NOUVEAUX**



État civil 2025

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nous souhaitons rendre hommage à André EGOUX, ancien élu de la commune pendant trois mandats, ainsi qu'à André LÉONCE, conseiller municipal de 1983 à 2001, pour leur engagement et leurs nombreuses années d'investissement au service de notre commune.



■ NAISSANCES

Jules, Oscar, Jean PAVLUS LECAUDÉ	30/04/2025
Elsa, Louise BARTHUEL FAUGERAS	06/05/2025
Léandre CAUQUOT	09/07/2025
Louison FLEURDÉPINE	09/08/2025
Marceau, Lucien, Christian MENARD BOUDOT	10/08/2025
Giulia, Mélanie MARCHAND CHAPELAT	05/11/2025
Elyna, Edwige FIGIEL MARTINEZ	19/12/2025

■ DÉCÈS

Renée MARTIN épouse ROMENVILLE	19/01/2025
Daniel, René, Henri HERAUD	23/01/2025
Josette, Yvonne DHUME épouse TEREYGEOL	30/01/2025
Martine, Jeanne, Simone ARGENSON épouse VIDAL	01/02/2025
Odette, Charlotte, Louise LEGAY épouse PASQUIER	02/02/2025
Georges, Pierre, Maurice GOUAY	27/03/2025
Romain, Clément LARNAUDIE	06/04/2025
Simone, Renée, Antoinette HENNER épouse LINOSSIER	15/04/2025
Gisèle, Colette, BRUNIER épouse BODIN	24/04/2025
Irène, Elise, Paulette COMBEMOREL épouse MAILLET	10/05/2025
Odette, Marie, Thérèse BERTRAND épouse GUILLAUME	22/05/2025
Jacques, Alain, Claude VIDAL	21/06/2025
Yvette, Julienne, Marie THOMAS épouse PERRIN	12/07/2025
Janine GIBERT	21/07/2025
Jean, Claude KACZORWSKI	23/07/2025
Suzanne, Yvonne, Jeanne RENÉ épouse LANIRAY	01/08/2025
Eléonore ADAMSKI	12/08/2025
Annie, Michelle, DEFOSSE épouse BRUNET	15/08/2025
Lucienne, Jeannine, MURIN épouse FAVIER	19/08/2025
Marguerite, Marie, Marcelle COLAS épouse BOURDASSOL	10/09/2025
Jean, André, Maurice BARBECOT	22/09/2025
Suzanne, Marcelle BEGON épouse FOUILHOUX	04/10/2025
Michel, Roger BOURDASSOL	21/10/2025
Régis, Jean, Maurice BARDOT	05/11/2025
Germaine, Marguerite LAURENT épouse DEDOUCHE	20/11/2025
Annick, Yvonne LEGRAND épouse WALLEZ	23/11/2025
Claudine, Madeleine, Marie, Thérèse TOPIN	03/12/2025
Annie, Marie-Madeleine GONIN épouse DERET	03/12/2025
Louis, Jean, Michel PEYTEL	21/12/2025



Archives

■ 2026 : ANNÉE INTERNATIONALE DU PASTORALISME

Selon l'Association Française de Pastoralisme, le pastoralisme regroupe les pratiques d'élevage fondées sur l'utilisation de ressources naturelles spontanées (herbe, arbustes, broussailles...) grâce au pâturage extensif. Cette méthode consiste à faire paître les animaux sur de vastes espaces afin de couvrir tout ou partie de leurs besoins alimentaires.

En France, le pastoralisme est souvent associé aux zones de montagne. On parle alors d'« estives » lorsque les troupeaux passent l'été en altitude. Toutefois, ces pratiques existent également à plus basse altitude, notamment sur des landes ou des pelouses naturelles. Les animaux peuvent soit regagner la ferme chaque soir, soit alterner entre ces espaces et des prairies plus productives : on évoque alors des « parcours ».

Le pastoralisme peut aussi s'exercer dans des milieux variés tels que les zones humides, les marais, les forêts, ou encore en périphérie des villages et des villes.

Dans la Chaîne des Puys, cette activité est pratiquée depuis des millénaires. Elle a contribué à façonner les paysages actuels et participe à la richesse écologique des milieux, transformés progressivement au fil des siècles, avec des formes et une intensité variables selon les périodes.

Sur notre commune, les traces de cette activité sont visibles principalement à travers les cabanes de berger. La Fontaine des Pères constitue également un témoignage important : elle capte une source située au pied du puy des Gouttes et servait autrefois d'abreuvoir pour les troupeaux.

Le pastoralisme a progressivement disparu à Saint-Ours les Roches et dans ses villages au fil des années. En 1958, le village de la Courteix a été le premier à abandonner cette pratique, suivi en 1977 par celui des Roches. Le dernier à y mettre fin fut le village des Fontêtes, en 1986. C'est d'ailleurs dans ce dernier que certaines informations relatives au pastoralisme ont été recueillies.

D'anciens bergers des Fontêtes ont pu transmettre leurs souvenirs et leurs pratiques liés au pastoralisme.

Chaque village disposait généralement d'un troupeau collectif, d'un berger attitré, de parcours définis et d'un ensemble de règles coutumières strictement respectées par les habitants.



FONTAINE DES PÈRES :
Fontaine restaurée
par la commune en
2022

Aux Fontêtes, par exemple, la communauté mettait à disposition du berger :

- une maison pour l'hiver,
- une roulotte servant d'abri durant l'estive,
- une « baignoire » (fosse cimentée destinée à la désinfection annuelle des moutons),
- un abreuvoir : la Fontaine des Pères, captant une source au pied du puy des Gouttes,
- ainsi qu'un pédiluve visant à prévenir certaines maladies du bétail.

>>> ET LE BERGER ?

Le berger est vêtu de manière simple et adaptée à son activité : chemise, chandail, vareuse, pantalon et chaussures robustes, complétés par un chapeau en cuir. Pour se protéger des intempéries, il emporte une vieille gabardine, un grand parapluie, sa boule (bâton de berger) ainsi qu'une musette contenant son casse-croûte. Les repas sont fournis à tour de rôle par les propriétaires des troupeaux, chacun participant en fonction du temps de présence de ses animaux sur les parcours.

Aux Fontêtes, le berger perçoit une rémunération modeste, à laquelle s'ajoutent des avantages en nature : logement, nourriture, ainsi que l'entretien d'une brebis et de son agneau offerts par chaque propriétaire.

>>> LA VIE LA NUIT DANS UNE ROULOTTE

Emblématique des Dômes, la roulotte des bergers — d'abord couverte de chaume, puis de zinc — révèle la grande modestie de leurs conditions de vie. Qualifiée de « cercueil » par les derniers témoins, elle ne contenait qu'une étroite paillasse et, parfois, une simple tablette pour déposer quelques effets personnels. À l'extérieur, une petite niche suspendue abritait le chien de troupeau durant la nuit.

Au fil des déplacements d'estive en estive, le berger tirait

lui-même ce domicile de fortune, à bout de bras. Les plus chanceux pouvaient la faire tracter par un bœuf.

Avec la fermeture progressive des estives suite au départ des derniers bergers, ces roulottes furent abandonnées, oubliées dans les pâturages.

Petit patrimoine vernaculaire, elles demeurent aujourd'hui un témoignage précieux d'une vie rude désormais révolue.



Dans le cadre de l'année internationale du pastoralisme, la commune a engagé la rénovation de ces cabanes avec le soutien du Conseil départemental.

À ce jour, une est déjà restaurée depuis plusieurs années et visible au village de Beauregard. Cette année deux cabanes ont été restaurées (celle du puy des Gouttes et celle de la cheire de Côme). Pour ces travaux, la commune a fait appel au charron local, Monsieur Alain Montpied. Son travail de restauration d'ensemble a notamment été présenté en couverture et en dernière page de ce bulletin municipal.

Toujours dans le cadre de cette année dédiée au pastoralisme, une cabane sera exposée pendant toute la période estivale à la gare du Panoramique des Dômes (inauguration le 13 mai 2026), tandis qu'une autre sera installée à proximité de la salle polyvalente de Saint-Ours les Roches.

Par ailleurs, une exposition consacrée au pastoralisme sera visible le long de l'école.

Une fois ces expositions terminées les cabanes seront restituées à leur section d'origine.

QUATRE ROULOTTES ONT ÉTÉ RECENSÉES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

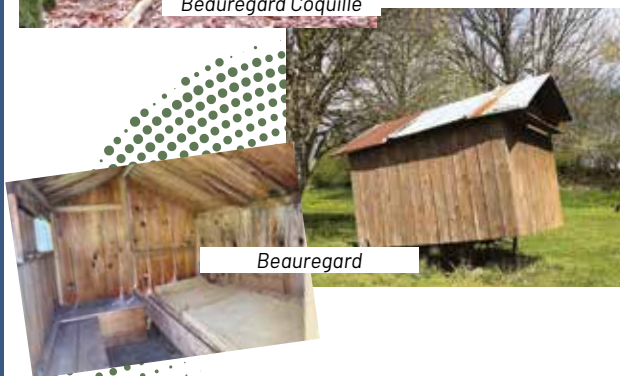
- Une au puy des Gouttes près de la Fontaine des Pères,
- Une dans la cheire du Puy de Côme, appartenant au village des Roches
- Une au village de Beauregard
- Une entre le village de Beauregard et le Puy de Coquille



Fontaine des Pères



Beauregard Coquille



Beauregard



Cheire de Come



Se balader à Saint-Ours



■ LA BALADE DE L'ANNÉE : PUY DE JUMES ET COQUILLE

>>> DEUX VOLCANS INDISSOCIABLES

Les **puy de Jumes** et **Coquille** deux volcans voisins, configurations très similaires, altitude équivalente, cratères de diamètre réduit et peu profonds recouverts partiellement de végétation. Sur un alignement de 9 volcans, comprenant les puy de Lemptégy, des Gouttes et Chopine, on ne parle pas de l'un sans l'autre.

>>> CARACTÉRISTIQUES

Les puy de **Jumes** (1 161 m) et **Coquille** (1 152 m) sont des cônes de scories basaltiques de types stromboliens caractérisés par une lave assez fluide. Ces puy présentent des cratères peu profonds mais qui sont bien dessinés et donc facilement interprétables.

Le bas de ces cônes a été recouvert par les écoulements pyroclastiques (mélange de gaz, vapeur d'eau et de particules solides) du puy Chopine.

Saviez-vous que ?

Le **puy de Jumes** tire probablement son nom d'un puissant homme gallo-romain.

Le **puy de la Coquille** tient sûrement son nom du dérivé « cuco » qui signifie « sommet » ou en référence à une allusion sur la forme de son cratère. Ce volcan est aussi appelé « puy de Toux ».

>>> PANORAMAS

Le **puy de Jumes** offre des panoramas exceptionnels sur la Chaîne des Puys, sur la partie Ouest du bassin versant de Volvic (Pulvérières) et sur le **puy du Sancy**, en arrière-plan, dont les sommets pointus contrastent avec les doux reliefs des puy. Depuis son sommet, on distingue les puy de **Dôme**, du **Pariou**, de **Côme** ou encore les puy des **Gouttes** et **Chopine** ainsi que le **puy du Sancy**.

Le bord Sud du cratère du Puy de Jumes offre une vue presque complète du cratère peu profond du **puy de la Coquille**.

DESCRIPTIF DE LA BALADE :

Difficulté : Moyenne

Durée : 4h40

Distance : 12,92 km

Type : Boucle

Nature du terrain : Terre - Environnement : Vue montagne, en montagne

Départ : Parking en bordure de la D576 sur la route du village de Beauregard - 63230 Saint-Ours





DESCRIPTION DÉTAILLÉE :

Depuis la D943, entre Volvic et Saint-Ours, prendre la D576 vers Beauregard et faire, environ 600 m, pour trouver un petit parking randonneur.

1/ Côté Sud du parking, prendre le chemin gravillonné qui part Sud-Est, sur la gauche de la route et parallèlement à celle-ci au départ, directions «Puy de Jumes» et «Sculpture» indiquées sur une balise Jaune. Aller tout droit à deux intersections avant d'arriver à une troisième, face à la sculpture «CHUT !» de Thierry Courtadon.

2/ Tourner à gauche et poursuivre, toujours tout droit, sur ce chemin. Passer devant le panneau «Forêt de Beauregard» et continuer entre sapinière et hêtraie. À une fourche, appuyer à droite (balisage Jaune).

3/ À la fourche suivante, ignorer à gauche un PR[®] balisé en Jaune et appuyer à droite en suivant la direction «Puys de Jumes et de la Coquille» (panneau Jaune). Ignorer, plus loin, un chemin à droite, au niveau d'un panneau d'interdiction réservé aux VTTistes.

4/ À l'intersection suivante, trouver le GR[®]441 (rouge et blanc) et le suivre à droite, en suivant également la direction «Puy de Jumes» (panneau Jaune). Le sentier s'élève rapidement et arrive en bordure de cratère. Continuer par la gauche pour contourner le cratère.



5/ Passer devant un petit panneau Jaune, indiquant l'altitude 1161 m au sommet du Puy de Jumes, et poursuivre sur le sentier. Plus loin, au Sud du cratère, faire un court aller-retour sur un sentier qui part à droite pour atteindre une esplanade dégagée qui offre une belle vue, puis reprendre le sentier balisé, équipé de nombreuses marches. Celui-ci descend, puis remonte sur les pentes du Puy de la Coquille pour atteindre le panneau indiquant l'altitude 1152 m du sommet du Puy de la Coquille.

6/ Poursuivre sur le sentier qui continue direction Sud. Plus loin, là encore, faire un court aller-retour par un sentier à droite pour rejoindre un promontoire qui offre une belle vue. Reprendre ensuite le sentier qui descend fortement, équipé de marches dans sa première partie.

7/ À un premier carrefour, continuer à gauche (GR[®] -rouge et blanc) puis, au carrefour quelques mètres plus loin, à la balise cotée 1022 m, poursuivre encore à gauche, vers «Bois de Clermont».

À l'intersection suivante, quitter le GR[®] (rouge et blanc) pour suivre le chemin qui monte tout droit sur le Puy de Clermont. Le chemin redescend ensuite et arrive à une intersection avec le GR[®] rouge et blanc.

Le suivre à gauche et arriver, aussitôt, à un carrefour face au panneau «Forêt de Fontêtes».

8/ Suivre le balisage GR[®] rouge et blanc en poursuivant, à droite, sur le chemin.

Au carrefour suivant, à la balise «Puy Chopine», ignorer à gauche la direction du Puy des Gouttes et poursuivre tout droit, quittant ainsi le balisage GR[®] rouge et blanc. Sortir de la forêt et arriver sur un large chemin portant un balisage GR[®] rouge et blanc.

9/ Le suivre à droite et, à la fourche, 100 m plus loin, garder le GR[®] et la gauche. Poursuivre sur ce chemin, en ignorant tous les départs de chemin à gauche, jusqu'à arriver au hameau de Beauregard, au niveau de la balise «Beauregard», d'une fontaine et d'une ancienne roulotte de berger (sur la droite).

10/ Obliquer à gauche, en suivant le GR[®], et rester sur cette route pour traverser une partie du hameau (visite plus poussée hors circuit en déambulant dans les rues sur la gauche). Passer sur la droite d'une fontaine, d'un lavoir et d'une grande croix, puis obliquer à droite à l'intersection, sur une rue qui devient très rapidement chemin.

11/ À la fourche de chemins suivante, rester à gauche. Plus loin, passer une croix de pierre, puis une grille métallique sur la droite.

12/ Peu après, quitter le GR[®] rouge et blanc pour tourner à droite sur un sentier en sous-bois, balisé par le sentier local «Gare au Loup». Aboutir sur un chemin.

13/ Le suivre à droite puis, à la fourche de chemins, 100 m plus loin, garder la gauche. Aboutir sur la D576 et retrouver le parking, à quelques mètres sur la gauche.

Nos partenaires institutionnels

■ LE SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

Afin d'assurer la sécurité des usagers et de pérenniser les installations techniques, le SYDEM est engagé depuis plusieurs années dans un plan de modernisation de son réseau de déchetteries. Après Pontaurmur et les Ancizes-Comps, cette année c'est la déchetterie de Saint-Ours les Roches qui a pu bénéficier de travaux de modernisation.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre réglementaire régissant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). En effet, le stockage sur site de déchets pouvant être dangereux nous impose un respect rigoureux des règles de sécurité :

- installation de garde-corps anti chute
- marquage au sol des emplacements
- mise en place de ralentisseurs et rafraîchissement de la signalisation routière
- sécurisation du bas de quai et mise en place de dispositifs anti-choc
- ...

➤➤➤ Des aménagements nécessaires pour assurer la pérennité du site, la sécurité des usagers et le respect de la réglementation applicable aux ICPE.



➤➤➤ Cet investissement, d'un montant de 65 000 €, autofinancé par le SYDEM, nous permet d'améliorer le service à l'utilisateur afin de lui permettre de trier ses déchets dans les meilleures conditions possibles.

La commune reste particulièrement vigilante sur les divers dépôts sauvages qui peuvent avoir lieu sur la commune. Le dernier dépôt en date a donné lieu à une plainte auprès de la gendarmerie qui a retrouvé le coupable. Ce dernier devra donc payer une facture à la commune qui a dû procéder au nettoyage.

■ LE SMGF VSV

Le SMGF VSV continue son action en faveur de la desserte forestière et la protection incendie.

Le projet de la transformation d'un ancien réservoir d'eau utilisé pour le pâturage en réserve incendie avance bien, ceci au niveau des bacs de Chanat.

Une intégration des anciens bacs de Chanat sur ce chantier sera effectuée afin de garder le patrimoine.

Il faut arriver à concilier la pénétration en forêt par des véhicules incendies ou des grumiers sans créer des entrées au camping sauvage et autres incivilités.

Pour la réserve d'eau, un compromis a été trouvé.

Des chemins vont être repris en surface afin de supprimer les nids de poule et les rendre plus roulants pour les services forestiers.

Le SMGF continue à reverser de l'argent aux sections.



Extérieur et intérieur de l'ancien réservoir



■ RLV (Riom Limagne et Volcans)

Pierre Chassaing
élu Président de Riom Limagne et Volcans

>>> AVEC UN EXÉCUTIF RENOUVELÉ DE MOITIÉ.

Lors du Conseil communautaire du 21 avril, les élus des 31 communes ont élu Pierre Chassaing à la Présidence de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Il succède donc à Frédéric Bonnichon, Président depuis sa création en 2017. Pierre Chassaing sera entouré de 13 Vice-Présidents représentant les différentes communes du territoire.

C'est un grand honneur de devenir le deuxième Président de cette belle collectivité qu'est devenue Riom Limagne et Volcans, le deuxième EPCI du Puy-de-Dôme, se réjouit Pierre Chassaing, Maire de Riom et nouveau Président de RLV.

>>> CONTINUER À FAIRE DE RLV UNE AGGLO ATTRACTIVE, INNOVANTE ET AMBITIEUSE

Après avoir été Vice-Président délégué à l'Habitat depuis 2020, Pierre Chassaing connaît bien le fonctionnement et les rouages de la communauté d'agglomération. Il a choisi de s'entourer d'un exécutif renouvelé de moitié, avec 13 Vice-Présidents compétents et impliqués, complétés par 4 à 6 conseillers délégués au cours des prochaines semaines, qui vont continuer à faire de RLV un territoire innovant, attractif et ambitieux.

Parmi ses priorités, le nouveau Président rappelle qu'il sera dans la continuité du mandat précédent, tout en donnant de nouvelles impulsions. Il souhaite notamment que la question de la démographie soit au cœur des politiques de RLV, face à la baisse de la natalité qui impacte l'agglomération mais également ses 31 communes.

>>> INNOVER EN MATIÈRE D'HABITAT, DE POLITIQUE JEUNESSE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Nous devons mener des politiques innovantes en matière d'habitat, de création d'emplois, d'attractivité et de tourisme, de jeunesse et de petite enfance, pour attirer de nouvelles familles et faire face à cette baisse de la natalité qui touche le pays entier, souligne-t-il. Nous aurons aussi une attention particulière au vieillissement de la population, avec notre politique sociale et de santé, avec nos 220 agents du CIAS qui œuvrent au quotidien pour le maintien à domicile de nos aînés. »

>>> SÉRIEUX BUDGÉTAIRE ET SOUTIEN SANS FAILLE AUX COMMUNES

Autre fer de lance de Pierre Chassaing, en continuité avec le travail mené depuis la création de RLV : l'exigence de sérieux budgétaire et le soutien renouvelé aux Maires et aux communes.

« Nous resterons une collectivité au service des communes, pour leur faciliter la vie et accompagner leurs



Vie Municipale

projets », explique-t-il. Cela passera notamment par un nouveau Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, à bâtir avec les nouveaux élus.

Les Vice-Présidents :

Le Bureau communautaire sera composé de 13 Vice-Présidents et de 4 à 6 conseillers délégués :

1/ Nathalie Abélard, Maire de Châtel-Guyon (Environnement et transition écologique)

2/ Fabrice Magnet, Maire d'Ennezat (Attractivité et développement économique et agricole)

3/ Béatrice Rouganne, Maire d'Enval (Culture, sports et tourisme)

4/ Philippe Cartailier, Maire de Saint-Ignat (Urbanisme)

5/ Sandrine Roussel, Conseillère municipale à Riom (Solidarités, action sociale et santé)

6/ Patrice Gauthier, Maire de Chappes (Eau et assainissement)

7/ André Magnoux, Maire de Malintrat (Ressources Humaines et modernisation de l'administration)

8/ Pierrick Vermorel, conseiller municipal à Riom (Enfance, Jeunesse et insertion)

9/ Jean-Philippe Perret, Maire de Saint-Bonnet (Finances)

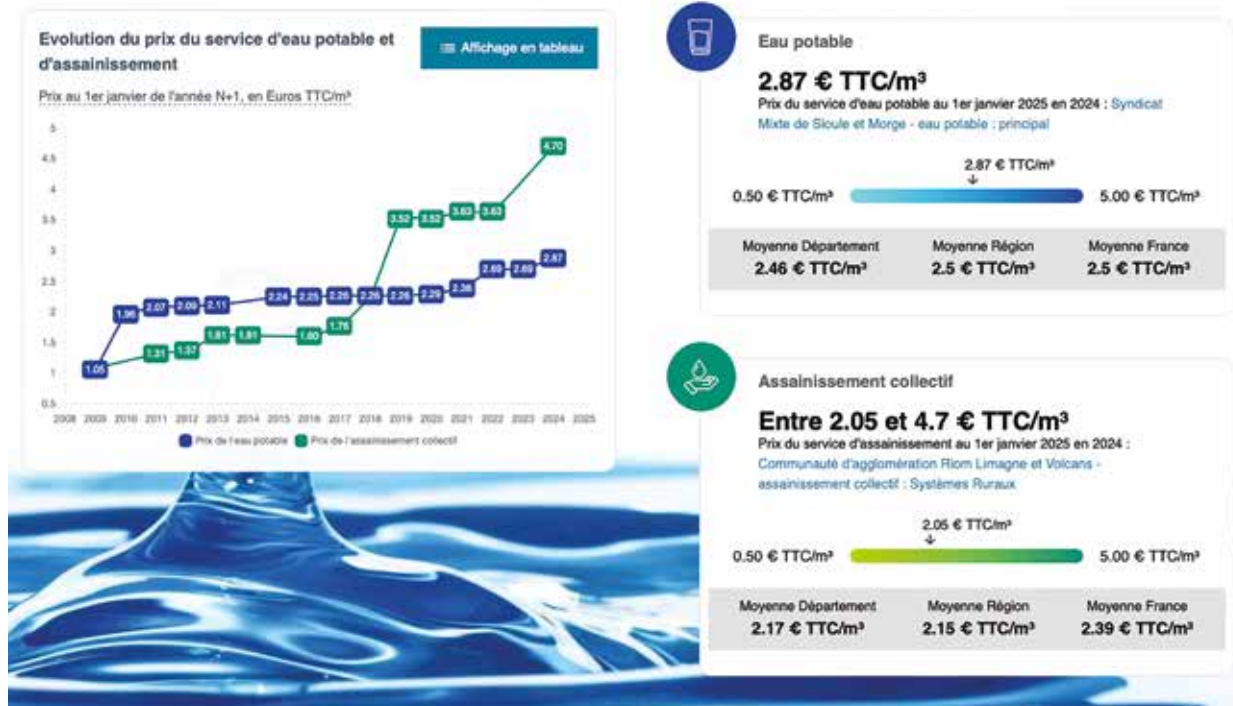
10/ Vincent Raymond, Maire des Martres d'Artière (Travaux et patrimoine bâti et non bâti)

11/ Stéphane Poncé, Maire de Saint-Ours les Roches (Habitat et gens du voyage)

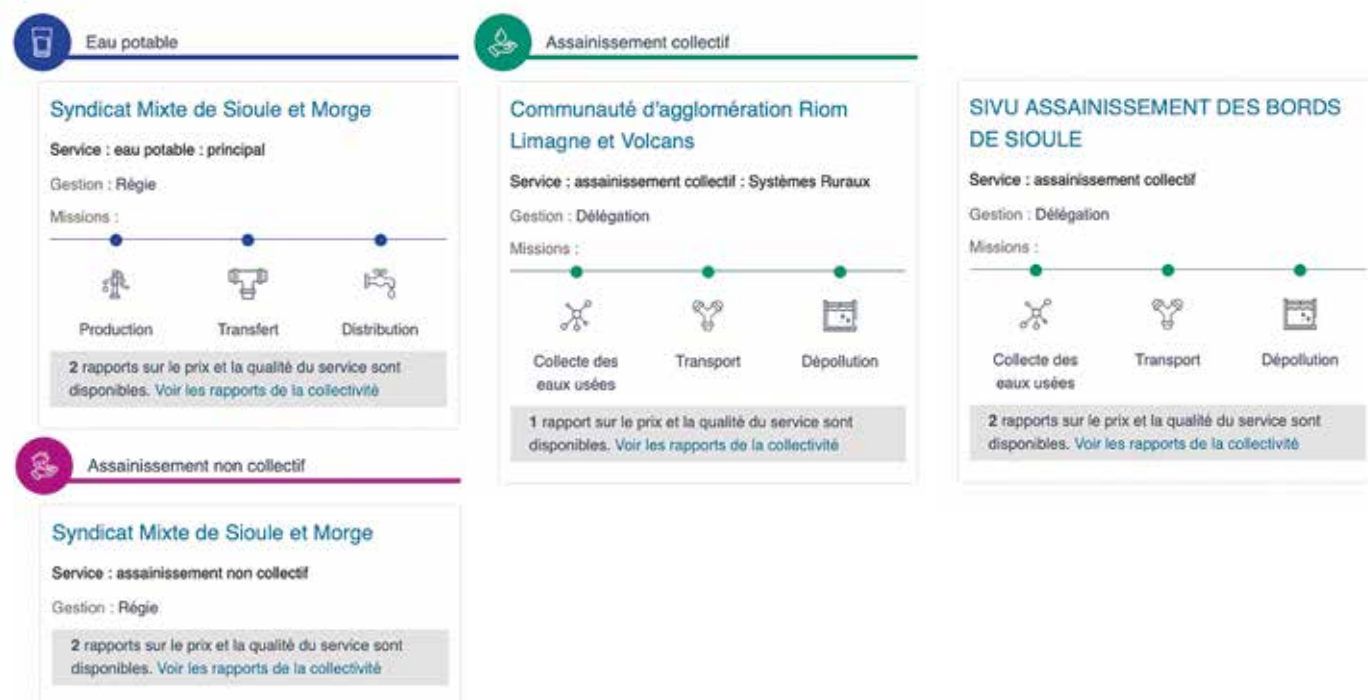
12/ Sébastien Besnard, Maire de Sayat (Mobilités)

13/ Frédéric Bonnichon, conseiller municipal de Châtel-Guyon (Relations extérieures et projet de territoire)
Ils seront complétés de 4 à 6 conseillers délégués lors d'un prochain Conseil communautaire.

EAU ET ASSAINISSEMENT



Organisation des services publics



TE63

>>> LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE DU PUY-DE-DÔME, ENGAGÉ AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

TE63 – Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est le syndicat départemental d'énergie auquel peuvent adhérer les communes, intercommunalités et syndicats du Puy-de-Dôme. Il agit en leur nom par transfert de compétences, dans le respect des missions qui lui sont confiées.

En tant que propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension, TE63 est **l'Autorité**

Organisatrice de la Distribution d'Électricité sur l'ensemble du territoire. Il représente les collectivités locales auprès des concessionnaires EDF et ENEDIS et veille à la bonne exécution du service public de distribution d'électricité. Cette mission d'électrification constitue une compétence obligatoire du syndicat à laquelle l'ensemble des communes et intercommunalités du département adhèrent.

Afin d'accompagner les collectivités face aux enjeux actuels de la transition énergétique, TE63 propose également des compétences optionnelles. Celles-ci concernent notamment l'éclairage public, les réseaux de chaleur, la production d'énergies renouvelables, les

mobilités durables ou encore l'achat groupé d'électricité. En tant qu'acteur public de référence dans le domaine de l'énergie, TE63 s'engage pour un aménagement énergétique équilibré et durable, au service des collectivités et de leurs habitants.



>>> CRÉATION DU SYNDICAT

Entre 1923 et 1931, l'électrification rurale a été réalisée dans le Puy-de-Dôme par 146 communes et 32 syndicats intercommunaux d'électrification qui s'étaient constitués à cet effet. Sous le régime de la concession, 200 contrats de délégation de service public ont été signés avec des sociétés spécialisées dans la distribution d'électricité (Compagnie Hydroélectrique d'Auvergne, l'Énergie Industrielle...).

Par la suite, l'augmentation des consommations et la nécessité d'interconnecter les réseaux, ont amené les sociétés distributrices à se regrouper au sein de grandes compagnies nationales. Ce regroupement a abouti à la nationalisation de l'électricité et du gaz par la loi du 8 Avril 1946. Face à ces nouvelles responsabilités, les collectivités locales ont décidé de se regrouper. C'est ainsi qu'est né le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG) du Puy-de-Dôme, institué par l'arrêté du 14 mars 1947.

Il regroupait alors les 32 syndicats mis en place depuis 1923 et les 120 communes "isolées". Les arrêtés préfectoraux des 17 juin 1947, 21 juin 1949 et 10 mars 1953 ont officialisé l'adhésion de toutes les autres communes "isolées" au SIEG.



>>> ÉVOLUTIONS DES COMPÉTENCES

La révision des statuts du syndicat en 2007 a conduit à la dissolution des 32 syndicats existants. Les communes membres ont directement adhéré au SIEG et se sont regroupées en 28 secteurs intercommunaux.

Au fil du temps, les besoins des collectivités ont évolué. Pour répondre à ces besoins, le SIEG a acquis la compétence en Éclairage Public en 2009, puis la compétence Mobilité Électrique en 2017.

En 2017, l'intégration de la communauté urbaine de Clermont, désormais appelée Clermont Auvergne Métropole, a amené le SIEG, devenu Territoire d'énergie

Puy-de-Dôme (TE63), à réviser ses statuts, répartissant ainsi l'ensemble des communes en 14 secteurs intercommunaux.

En 2020, le nouvel exécutif a affirmé sa volonté de soutenir les communes du département dans le développement des énergies renouvelables. Ainsi, TE63 a pris en charge la compétence "Réseaux de chaleur ou de froid". Le syndicat peut également mener des activités complémentaires liées à la production d'énergies renouvelables, notamment solaire, en accompagnant les collectivités dans la réalisation de leurs projets par le conseil et la réalisation d'études.



>>> NOUVELLE IDENTITÉ

En 2017, le SIEG a rejoint la marque nationale **Territoire d'Énergie**, portée par la **FNCCR**, affirmant ainsi sa volonté de s'inscrire pleinement dans la **transition énergétique**. Rebaptisé **Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63)**, le syndicat incarne les valeurs du service public, de la solidarité territoriale et de l'action locale en faveur d'une énergie durable.

À son arrivé en 2020, le nouvel exécutif de TE63 a engagé une nouvelle dynamique. Après avoir mené un état des lieux du territoire et échangé avec des syndicats voisins, il a consulté les communes pour identifier leurs besoins en matière de transition énergétique. Deux axes prioritaires sont ressortis : **le développement du photovoltaïque et la chaleur renouvelable**.

Cette mobilisation a conduit à une **évolution des statuts**, validée en janvier 2023 et entérinée par arrêté préfectoral en mai. TE63 peut désormais **produire des énergies renouvelables, accompagner les collectivités** dans leurs projets énergétiques et **prendre en charge les réseaux de chaleur et de froid**.

Avec ces nouvelles compétences, TE63 renforce son rôle d'**acteur public local de la transition énergétique**, au service des collectivités du Puy-de-Dôme.

>>> NOTRE MANDATAIRE : SEMELEC 63

SEMELEC63 est une société d'économie mixte qui travaille uniquement pour le compte de **TE63**, le syndicat départemental d'énergie du Puy-de-Dôme. Chaque année, TE63 lui confie la responsabilité de conduire les travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public. SEMELEC63 construit les programmes de travaux en lien étroit avec les élus locaux, les équipes de TE63, le concessionnaire du réseau et les collectivités concernées. Elle suit les chantiers du début à la fin, jusqu'à leur réception.

Elle joue également un rôle de conseil et d'assistance pour les projets liés à l'électrification, au développement de la mobilité électrique ou encore à l'achat groupé d'électricité, afin d'aider les collectivités à mettre en œuvre leurs actions en matière d'énergie.

■ PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DÔMES COMBRAILLES

>>> L'ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DÔMES ET COMBRAILLES

vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 et remercie la municipalité qui nous permet de présenter nos activités dans son bulletin d'informations.

Comment apprécier l'année forestière 2025 ? Le bilan est contrasté suivant les secteurs de notre territoire : plutôt positif concernant la pluviométrie générale, on a connu pire; plutôt négatif en ce qui concerne les deux périodes caniculaires (juin et août), certes assez courtes, mais toujours préjudiciables aux jeunes plantations. A cela sont venus s'ajouter la tempête du 25/6 sur la zone ouest (Savennes et alentours) ainsi qu'un phénomène météorologique particulier (air chaud, sol gelé) qui a conduit à la mortalité de plantations résineuses pourtant bien installées. Signalons aussi au niveau national l'apparition d'un insecte parasite, le nématode du pin et souhaitons que nos amis forestiers Landais trouvent les moyens de limiter sa propagation.

Notre association a poursuivi ses animations, toujours centrées sur la sylviculture et la gestion durable de nos forêts. Nous avons réalisé 8 animations : **Le 28/02 à MESSEIX** « étude d'une coupe jardinatoire en futaie irrégulière mixte ». **Le 15/03 à OLBY**, assemblée générale. **Le 10/04 à FERNOËL** « exemple de gestion patrimoniale d'une propriété forestière ». **Le 17/05 à Cournols** « exercices de feux de forêts avec 5 casernes de pompiers ». **Le 20/06 à USSEL** « visite du pôle principal de la coopérative CFBL ». **Le 19/09 à CISTERNES LA FORÊT** « étude du rougissement du Douglas ». **Le 24/10 à TEILHET et YUUX** « étude du chêne rouge d'Amérique ». **Le 18/12 à LEMPEDES Marmilhat**, PEFC et label bas carbone étaient au programme. Nous avons aussi continué notre collaboration et nos formations auprès de nombreux organismes forestiers (le CNPF et ses Fogefor, Fransylva, le CETEF 63, etc..).

Par ailleurs, nous avons réalisé le 21/03 une plantation avec les scolaires de VERNEUGHEOL et continué nos présentations au public (foires de Giat, fête du bois à Sainte-Christine). Nous participons également à de multiples actions touchant à la vie forestière départementale :

- réunion inter-associations ;
- participation à diverses commissions départementales touchant les questions forestières (PLU, plans de chasse, etc..).

Pour 2026, notre plan sera finalisé lors de notre prochaine assemblée générale en mars et comportera au moins 6 animations, toujours dans le même esprit.

Michel FANGET, président.



Le 24/10 à Teillet : le chêne rouge d'Amérique.



Le 10/04 à Fernoël : gestion patrimoniale.

Vous pouvez retrouver certaines de ces informations sur notre site internet :
<https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com>

Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.
Tél : 06 52 44 43 48
Courriel : forets.domcom@gmail.com



■ AAPPMA de la Haute Sioule



L'AAPPMA de la Haute Sioule, Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques a pour mission de surveiller et de valoriser le loisir pêche, mais principalement de participer activement à la protection des milieux aquatiques et de leurs patrimoines piscicoles.

Une autre de ses missions est d'effectuer des actions d'informations et de promouvoir des actions d'éducation dans les domaines de la protection des milieux aquatiques, de la pêche et de la gestion des ressources piscicoles.

Depuis 2 ans, nous œuvrons à la réhabilitation des bassins de l'ancienne pisciculture située à Peschadoire sur la commune de Saint-Ours les Roches.



Ces bassins, à vocation éducative, nous permettent dorénavant de pouvoir suivre, de la fécondation des œufs jusqu'à l'âge adulte, les différents stades de l'évolution de la truite fario (*Salmo Trutta Fario*) poisson emblématique de la rivière Sioule. Nous pouvons ainsi suivre l'évolution de ce poisson en ayant sur ce site 5 classes d'âge.

Nous avons recréé des écosystèmes semblables aux milieux naturels, avec apports de substrats et de végétaux, permettant aux poissons d'évoluer sereinement tout en nous permettant de les observer.

Nous suivons strictement les cycles naturels d'évolution dépendant des conditions climatiques et de la température de l'eau qui circule dans les bassins sans apport nutritionnel vu que le biotope de nos bassins s'est auto régénéré au-delà même de nos espérances.



Alimentés en eau par la résurgence du principal captage en eau de source du Syndicat Mixte Sioule et Morge, la température de ces bassins oscille entre 7 et 13 degrés, une température idéale pour les truites fario.

Cet outil nous permet de montrer à nos jeunes, et moins jeunes pêcheurs le comportement de la truite dans son milieu naturel, sa réaction à une présence au bord de l'eau, ses caches de prédilection et ses habitudes alimentaires.



Contacts : Information/Visites

<http://aappmahautesioule.wixsite.com/aappmahautesioule>

Garderie/informations : Tél. : 07 68 80 83 13

■ ADESOURS



L'année 2025 a été une année, encore une fois, pleine de réussite grâce aux habitants de Saint-Ours et de ses alentours.

Malheureusement, certains projets ont dû être annulés par manque de personnes motivées pour l'organisation.

La neige n'a pas permis aux visiteurs de se déplacer sur notre salon des vins 2025, mais grâce au temps et aux nouveautés, celui de 2026 a été un succès. Nous vous attendons nombreux à notre salon vins, bières et spiritueux courant mars 2027 qui accueillera, en supplément, quelques producteurs de fromages.

Notre choucroute dansante, comme tous les ans, a été une franche réussite et sera reconduite dans le mois d'octobre 2026.

Nous remercions tous les habitants, élus et adhérents qui nous ont soutenus chacun à leur façon et invitons les entrepreneurs installés sur la commune à nous rejoindre dans l'association.

adesours63@gmail.com



■ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le centre intervention de Saint-Ours les Roches compte un effectif stable de 26 sapeurs pompiers en comptant quatre incorporations :

- LAFRIQUE Nelly
- DE BEAUDRAP Noé
- CHASTRETTE Mathieu
- GARDARIN Lina

Grace à la mise en place de gardes communes avec nos voisins de Pontgibaud, il nous est possible d'armer l'ensemble des engins et de réaliser environ 500 interventions sur les deux centres.

Au cours de l'année 2025 nous avons organisé un concours de belote et une journée portes ouvertes. Ces deux événements ont rencontré un franc succès.

Au printemps, nous sommes partis visiter la Croatie.

Des projets sont en cours de préparation pour l'année 2026. Pour en savoir plus il vous suffit de nous suivre sur les réseaux sociaux !

La caserne est équipée de différents véhicules :

- FPTLHR : Fourgon pompe Tonne Léger Hors Route
- CCIM : Camion-Citerne Incendie Mousse
- CID : Camionnette d'Intervention Diverse
- VL : Véhicule Léger
- VSAV : Véhicule de secours à victimes

Si vous souhaitez avoir différents renseignements ou rejoindre nos effectifs, une équipe de garde est présente de 9h à 12h tous les dimanches matin et peut vous accueillir.



Tous les sapeurs-pompiers se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026, et vous remercient également de l'accueil que vous leurs avez réservé lors de notre passage des calendriers.

Le Président de l'Amicale,
LABONNE Guillaume

Chef de Centre	AIT BRAHAM Yoan
Adjoints Chef de Centre	EGOUX Didier et SENETAIRE Olivier
Président Amicale	LABONNE Guillaume
Vice Président Amicale	CAUQUOT Yoann
Secrétaire Amicale	LONGCHAMBON Pierre
Vice Secrétaires Amicale	LEFEBVRE Grégory et VEISSIERE Sarah
Trésorière Amicale	LADENT Caroline
Vice Trésorier Amicale	SENETAIRE Olivier

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Association des Parents d'Élèves de Saint-Ours les Roches : une année 2025 pleine d'élan, cap sur les 30 ans en 2026

L'Association des Parents d'Élèves de Saint-Ours les Roches (APE) a le plaisir de partager le bilan de l'année écoulée et ses projets pour l'année à venir.

Le 15 octobre 2025, un nouveau bureau a été élu. Cette nouvelle équipe, renforcée par des parents motivés, s'est engagée avec enthousiasme pour faire vivre l'association et soutenir les élèves de l'école.

>>> BILAN 2025 : UNE ANNÉE RICHE EN RÉUSSITES

L'année 2025 a été particulièrement réussie, avec de nombreuses manifestations conviviales et fédératrices :

■ **Le loto de l'APE** a rencontré un immense succès, avec une affluence record, plus de **1000 cartons joués** et de très beaux lots,



■ **La Kid's Party**, fidèle à son esprit festif, a rassemblé des enfants très investis autour du défilé de costumes, des jeux musicaux et du karaoké,

■ **La chasse aux œufs**, relancée cette année dans l'herbe derrière l'école, a connu un très beau succès sous un temps idéal, avec les excellents chocolats de chez Colombet,

■ **La kermesse de l'école**, organisée sous un magnifique soleil, a été marquée par une nouveauté très appréciée : **un repas paella**, pour un moment de partage particulièrement convivial,



■ **Le petit déjeuner de rentrée** : offert aux parents pour rendre la reprise pour agréable,



■ **Le ciné-goûter d'Halloween**, avec pop-corn et deux projections adaptées aux petits et aux plus grands, a réuni de nombreuses familles,



■ **Le marché de Noël**, malgré la neige, a permis d'apporter un bel esprit de Noël à Saint-Ours.



Ces événements, accompagnés d'autres actions de levée de fonds (vente de fleurs, tombola de Noël, sapins de Noël, etc.) ont permis de financer de très beaux projets pour les enfants :

■ **6000 € versés pour le voyage scolaire,**

■ **Un spectacle de Noël offert aux élèves,**

■ **Des cadeaux remis dans les classes par le Père Noël** : des jeux de société pour chaque classe.

L'APE tient aussi à rappeler l'importance des animations gratuites proposées tout au long de l'année lors des diverses manifestations : maquillage, clown, ballons, jeux en bois, chasse aux œufs avec chocolats offerts.

>>> 2026 : UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE À NE PAS MANQUER

Cette année est toute particulière puisque l'APE fête ses **30 ans**.

En plus des manifestations habituelles, nous donnons rendez-vous le 28 juin à toutes les familles pour une **grande fête anniversaire avec encore plus d'animations gratuites, un repas partagé et un concert**.

Agenda des manifestations 2026

■ 1^{er} mars : Loto de l'APE

■ 4 avril : Chasse aux œufs

■ 25 avril : Animation de printemps
Escape Game

■ Mi-mai : Vente de fleurs et de plants

■ 27 juin : Kermesse et 30 ans de l'APE

■ 3 octobre : Ciné-goûter d'Halloween

■ 6 décembre : Marché de Noël

L'APE de Saint-Ours les Roches remercie chaleureusement les familles, les bénévoles, l'équipe éducative, la commune et l'ensemble des partenaires pour leur soutien. Nous vous attendons nombreux tout au long de l'année pour continuer à faire vivre ensemble de beaux projets pour nos enfants.

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves

■ CATÉCHISME

Nous avons deux églises dans notre commune qui sont habitées par une présence.

Que dit-on aux enfants sur cette église au milieu de notre bourg, de ces croix sur les places ou au bord des chemins ? Les enfants sont curieux : Qui est Dieu ?

Au catéchisme, ce sont des rencontres de partage entre enfants, des découvertes afin de les aider à prendre conscience qu'ils sont aimés de Dieu. C'est découvrir et d'apprendre la vie de Jésus.

De nombreuses questions animent les enfants mais aussi les adultes ? A quoi ça sert d'aimer ? Le sens de la vie et le sens de sa vie, l'enfant doit le chercher, le découvrir, le trouver, le vouloir et s'y rattacher...

Dieu n'est pas une réponse mais une question et le restera toujours.

Votre enfant ne pourra se trouver lui-même qu'à travers les questions qu'il pose parce qu'il se les pose.

Le caté de votre enfant est un lieu d'échange et de rencontre où il peut poser ses questions, attiser sa curiosité. Le caté c'est un chemin à prendre ensemble. C'est pour que vous-mêmes vous ne vous sentiez pas seuls sur ce chemin que le catéchisme est avec vous en jouant un rôle complémentaire pour vos enfants.

Nous accueillons les enfants à partir de 7 ans du CE1 au CM2.

Nous regroupons les enfants des relais de Gelles - Pontgibaud (comprenant Saint-Ours).



Rencontre : le samedi matin une fois par mois soit à Gelles soit à Pontgibaud.

Marie France THENIER catéchiste des CE1

Odile MATAS et Martine ROUGANNE catéchistes des CE2 -CM1 et CM2 soutien Jean Claude THOMAS

Le Père Jean-Luc VARNAS curé des Paroisses Notre Dame d'Orcival et Saint Benoit sur Sioulet-Volcans, nous soutient pleinement dans notre service d'Église.

Renseignements :

Site Internet paroissial St-Benoit :

<http://paroissesaintbenoitsursiouletvolcans.fr>

paroissesaintbenoit@orange.fr

Cure de Pontgibaud : 04 73 88 70 71

Cure d'Orcival : 04 73 65 81 49

Martine ROUGANNE 04 73 79 24 01

■ CLUB DES ROCHES

Les activités proposées cette année par le Club Des Roches ont eu pour point commun de remporter un vif succès auprès des participants.

L'activité théâtre jeunes a accueilli bien plus de jeunes que les années précédentes et le spectacle final en juin dernier a rempli la salle polyvalente. Les séances ont repris en septembre avec un nombre d'inscrits encore en augmentation. Le spectacle de fin d'année aura lieu le mardi 30 juin à 20h.



La nuit des contes 2025 a également attiré un nombreux public malgré une météo capricieuse. Sur le parcours les conteuses ont pu enthousiasmer les jeunes mais aussi les parents de contes et légendes auvergnats. Les prochaines nuits des contes auront lieu le 18 juillet et le 29 août à 21 heures avec repas au four du village à 19h.

Les repas au four du village ont également permis de se retrouver. Il fallait s'inscrire rapidement pour

être certain d'avoir de la place puisque sur les 3 repas proposés deux ont été complets dès le premier jour d'ouverture des inscriptions. Il en fut de même pour les fournées de pain dont notamment celle de Noël qui était complète en quelques heures. Le 22 mars a eu lieu la tripe au four du village à 11h30 (ouvert à tous). Le repas du village des Roches a été fixé au 20 juin à 12h.

Pour toutes les activités au four du village, il y a la possibilité de réserver des tourtes de pain, il est conseillé d'effectuer la réservation dix jours avant.

Enfin pour ce qui est du prêt du matériel, il est conseillé de s'y prendre assez tôt afin d'être certain d'avoir la vaisselle, les tables, bancs et barnum disponibles. Un nouveau barnum 4X4m sera disponible à partir du mois de juillet. Le matériel est prêté gratuitement aux associations.



■ CHŒURS DES PUYS

Le Chœur des Puits : la passion du chant au service de la solidarité.

Dirigé par Catherine de Marnhac, le Chœur des Puits poursuit en 2026 une belle aventure musicale et humaine, faite d'enthousiasme collectif et d'engagement solidaire. Réunissant des choristes passionnés, l'ensemble travaille tout au long de l'année un répertoire exigeant qui met à l'honneur les grandes pages de la musique sacrée, dans un esprit de partage et de transmission.



UN TRAVAIL VOCAL EXIGEANT ET JOYEUX

Le travail mené au sein du chœur accorde une place centrale à la technique vocale : respiration, homogénéité des pupitres, précision de la diction et recherche d'une sonorité commune. Chaque répétition est l'occasion d'approfondir l'écoute mutuelle et l'expressivité musicale. Cette exigence technique s'accompagne d'un véritable plaisir de chanter ensemble, qui constitue l'âme du chœur.

Pour ce nouveau programme intitulé « Transcendance ! », les choristes explorent un large panorama du répertoire sacré européen, depuis la Renaissance jusqu'au romantisme. Le public pourra entendre des œuvres d'une grande intensité spirituelle et musicale : motets de la Renaissance, pages lumineuses du baroque, chefs-d'œuvre classiques et élans du romantisme.

Un programme musical d'envergure.

La première partie du concert propose un voyage spirituel à travers des pièces emblématiques : Adoramus te Christe de Palestrina, Jesus bleibet meine Freude, Suscepit Israel de Bach, Ave verum corpus, Laudate Dominum de Mozart...

La deuxième partie sera consacrée à la « Messe brève » de Delibes, interprétée par l'ensemble vocal Effusion, partenaire du projet.

La troisième partie réunira chœur et solistes dans des pages majeures du répertoire sacré : extraits de messes et motets de Schubert, Vivaldi, Josquin des Prés, Fauré et Rossini, jusqu'au spectaculaire « Dies irae » de Verdi. Le programme se conclura dans l'élan et la joie avec le célèbre « Halleluja » de Händel.

UNE MUSIQUE AU SERVICE DE CAUSES SOLIDAIRES

Au-delà du plaisir artistique, ces concerts portent également une dimension caritative et territoriale. Chaque représentation est organisée au profit d'associations ou d'acteurs engagés dans la vie locale.

PROGRAMMATION 2026

■ Dimanche 7 juin 2026 à 17h

Église Saint-Joseph, Clermont-Ferrand
Concert au profit de L'Arche, en partenariat avec le Lion's Club de Clermont.

■ Samedi 20 juin 2026 à 20h30

Église de Pontaumur
Concert au bénéfice des pompiers de Pontaumur et de la Communauté de communes.

■ Samedi 27 juin 2026 à 20h30

Église des Roches, Saint-Ours
Concert au profit des pompiers de Saint-Ours et de Pontgibaud.

■ Septembre 2026 (date à préciser)

Église du Mont-Dore.

UN SUCCÈS DÉJÀ CONFIRMÉ

L'enthousiasme du public ne se dément pas. Le concert de Noël donné le 20 décembre 2025 à l'église de Saint-Ours a rassemblé plus de 300 auditeurs, confirmant l'attachement du territoire à ces rendez-vous musicaux qui conjuguent exigence artistique et générosité.

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Le Chœur des Puits continue ainsi de porter des projets ambitieux où se rencontrent travail musical approfondi, plaisir de chanter et engagement solidaire. Sous la direction de Catherine de Marnhac, les choristes préparent avec ferveur ces nouveaux concerts qui promettent d'être, une fois encore, de grands moments d'émotion partagée.

Le public est chaleureusement invité à venir découvrir ce programme « Transcendance ! », où la puissance de la musique chorale célèbre la beauté du chant et l'élan du cœur.

Répétition les samedis matin de 10h à 12h.

Cotisation : 30€

Contact : choeurdespuys@gmail.com

■ CLUB DU 3^E ÂGE «LES PUY»

Le club des puy est une association pour les retraités de la commune qui se réunissent tous les jeudis de 14h à 18h à la salle George Sand. Nous jouons à la belote, au scrabble, au triomino ou autres. A 16h petite pause pour reprendre des forces avec café, thé ou tisane sans oublier brioche ou gâteaux maison ! Venez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir et vous passerez de bons moments.

Contact : Mme Marie-Paule LEYRIT : 06 44 76 39 97



■ COMITÉ DE JUMELAGE «PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCAN»

En 2024 un groupe composé de jeunes et d'adultes du secteur de Pontgibaud, ont parcouru 300 kms en vélo à partir de l'Allemagne pour rejoindre la ville jumelle Czarna Dabrowka en Pologne.

Cette année, projet retour, un groupe de Polonais viendra du 19 au 24 août pour faire du vélo sur les chemins de la Combraille.

Dans leur programme il est aussi prévu des moments de visites : musée archéologique de Voingt, foire à Giat, labyrinthe de maïs, musée Michelin, ascension du Puy de Dôme.

Comme tous les ans, le repas annuel le 22 mars à Chapdes a rassemblé les adhérents et leurs amis.



■ LES CONSCRITS

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET AGENDA DES MANIFESTATIONS

L'association des Conscrits de Saint-Ours les Roches a pour objectif de faire vivre une tradition locale forte tout en participant activement à l'animation de la commune. Elle rassemble principalement des jeunes, qui s'investissent bénévolement dans l'organisation de manifestations festives ouvertes à l'ensemble de la population.



RÔLE ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Les Conscrits organisent tout au long de l'année plusieurs événements, notamment des bals, des repas et des animations conviviales. Ces manifestations favorisent les rencontres entre habitants, renforcent les liens intergénérationnels et contribuent au dynamisme de la vie locale.

L'association fonctionne grâce à l'engagement de ses membres, qui participent à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de chaque événement.

MANIFESTATIONS PRÉVUES SUR L'ANNÉE

■ Week-end de Pâques :

Randonnée suivie d'un repas le soir

■ 29 mai :

Bal des Conscrits

■ Week-end de la fête – 24, 25 et 26 juillet : Bal le samedi

■ 18 décembre 2026 : Bal de passation

PERSPECTIVES

Les Conscrits de Saint-Ours les Roches souhaitent poursuivre leurs actions et continuer à proposer des événements fédérateurs. L'association est ouverte particulièrement aux jeunes qui sont désireux de s'impliquer dans la vie du village et de participer à une aventure collective.



■ COMITÉ DES FÊTES

«On n'a pas trouvé la baguette magique... alors on a demandé aux volcans de s'en charger. Résultat : ça explose, mais toujours dans la bonne humeur.»

UNE ANNÉE QUI DÉMARRE EN FANFARE

Le Comité des Fêtes de Saint-Ours les Roches a lancé l'année comme on débouche une bouteille de bulles : avec énergie, bonne humeur et un enthousiasme qui a fait vibrer toute la commune. Chaque événement a été l'occasion de se retrouver, de rire et de partager des moments qui réchauffent l'hiver.

DES ÉVÉNEMENTS QUI FONT SALLE COMBLE

Un loto plein à craquer

On a frôlé la rupture de stock... de chaises. Une salle bondée, des lots très convoités, et une ambiance qui aurait pu faire gagner un carton plein à n'importe qui rien qu'avec le sourire.



UN RÉVEILLON INOUBLIABLE

Cotillons, rires, danse et bonne humeur : tout y était. Churchill disait : «Il faut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge.» Ici, on l'a attrapé par la main... et on l'a entraîné sur la piste.



UN CONCOURS DE BELOTE PASSIONNÉ

40 équipes, des cartes qui claquent, des regards concentrés et des éclats de rire entre deux plis. Pierre Dac disait : «La belote, c'est un jeu d'hommes.» Chez nous, c'est surtout un jeu de gens qui ne plaisantent pas avec la convivialité.



UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE EN PLEINE EXPANSION !

L'Assemblée Générale a vu l'effectif du Comité... tripler. Oui, tripler. On a dû vérifier deux fois, mais non : ce n'était pas une illusion d'optique. Les comptes suivent la même tendance positive : de quoi envisager l'avenir avec le sourire.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Petite mise en bouche avant les dates...

À peine le temps de souffler que les prochaines festivités frappent déjà à la porte.

On ne sait pas si c'est de l'enthousiasme, de l'audace ou un léger grain de folie... mais on assume fièrement.

Samedi 11 avril : soirée apéro-concert

Accordez vos cordes vocales, dérouillez vos poignets et préparez votre bonne humeur : on vous promet une soirée où même les verres risquent de chanter juste. Ambiance garantie, sourire obligatoire.

Dernier week-end de juillet (24 au 28) : fête patronale

Préparez vos baskets, vos sourires et votre capacité à dire « allez, juste un dernier tour » : la fête patronale revient, et elle compte bien vous embarquer dans un week-end où même les stands auront du mal à rester sages. Entre manèges, musique, rencontres et petites folies estivales, impossible de repartir sans une anecdote à raconter.

Merci à toutes et tous :

Habitants, bénévoles, partenaires, associations locales, communes voisines... Vous êtes la recette secrète de chaque réussite.

Sans vous, les événements seraient juste... des dates dans un calendrier.

POUR FINIR AVEC LE SOURIRE

Mark Twain disait : «Le secret du succès, c'est de faire de ta vocation tes vacances.» À Saint-Ours les Roches, on commence sérieusement à s'y habituer.

■ PUECH'BAND

C'est un groupe de musique dont le siège social se situe à Beauloup (commune de Saint-Ours).



Il propose des animations musicales lors d'événements publics ou privés et participe à l'animation culturelle de la commune en partenariat avec la mairie :

- Fête de la musique, fêtes patronales, fêtes de quartier ou de village, animation d'événements sportifs...
- Fêtes d'entreprise ou de collectivité, animation d'AG, séminaires...

■ Animations de camping, restaurant, bar, centre culturel, EHPAD...

■ Mariages, regroupements familiaux ou entre amis...

Notre répertoire, essentiellement en français, est basé sur des reprises de morceaux de divers artistes ou groupes connus du plus grand nombre... Nos animations sont adaptables.

Association Puech'Band

Contact : 06.52.94.05.94

Facebook :

https://www.facebook.com/puechband/?locale=fr_FR



■ SOCIÉTÉ DE CHASSE « L'ENTENTE »

SIÈGE SOCIAL : Mairie de Saint-Ours les Roches

BUREAU :

Président : MONTPIED Philippe

1er vice-président : VEISSIERE Isabelle

Secrétaire : BRONGNIART Corentin

Trésorier : DORANGE Hervé

Secrétaire adjoint : ANDRE Pierre

Trésorier adjoint : HUGUES Pascal

Administrateur : MICHEL Alain

Administrateur : MONTPIED Ludovic

Administrateur : RECHOU Stéphane



L'assemblée Générale de la société de chasse « L'ENTENTE » s'est tenue le 1 juin 2025 à Saint-Ours les Roches.

OUVERTURES ET FERMETURES SAISON 2025/2026 :

- Ouverture générale le 14 septembre 2025 à 7 heures (ensuite au lever du jour) et fermeture générale le 28 février 2026 au soir,

■ Fermeture du perdreau le 30 novembre 2025,

■ Fermeture du faisan le 01 février 2026,

■ Ouverture du lièvre le 5 octobre 2025 et fermeture le 30 novembre 2025.

Les jours de chasse de la société de chasse à Saint-Ours les Roches sont les : dimanche, jeudi, samedi et tous les jours fériés.

LA CHASSE DU PETIT GIBIER EN 2025 :

- Les lâchers pour cette saison sont de 420 faisans et de 80 perdreaux qui seront effectués de septembre à octobre.

LA CHASSE DU GRAND GIBIER :

- Les prélèvements de chevreuil pour la saison 2024/2025 sont de 27 animaux,

- Les prélèvements de sanglier pour la saison 2024/2025 sont de 47 animaux (16 adultes et 31 jeunes).

COMPTAGE CERFS :

Un comptage cerfs a été réalisé les 4, 5, 8 et 9 avril 2025 : 2 biches ont été comptées.

La régulation des nuisibles est réalisée par nos gardes chasse de la société et les piégeurs agréés.

Le blaireau ne fait plus partie des espèces nuisibles et il est uniquement chassable.

Il est donc interdit de les piéger.

L'Assemblée Générale de la société de chasse « L'ENTENTE »

se déroulera le 07 juin 2026 à 10H00

■ RÉ-CRÉATION

C'est une association qui a pour but de réunir les passionnées de loisirs créatifs : couture, broderie, scrapbooking, peinture, cartonnage...

Les ateliers se déroulent tous les samedis de 14h00 à 18h00 à la salle George SAND.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Présidente** : Sylvie ROSSIGNOL
- **Vice-Présidente** : Florence ROSSIGNOL
- **Secrétaire** : Annick MESONERO
- **Secrétaire adjointe** : Florence BRUNIER
- **Trésorière** : Corinne BARBECOT
- **Trésorières adjointes** : Marie-Christine GAUTIER et Annick BERTHIN



L'association compte 23 adhérentes pour l'année 2025-2026.

A VOS AGENDAS

RÉ-CRÉATION fête ses **20 ANS** cette année, et à cette occasion nous organisons un salon des loisirs créatifs qui se déroulera à la salle polyvalente :
Samedi 6 juin 2026 de 10h00 à 18h00

Lors de cette journée vous pourrez venir découvrir différents stands artisanaux.

Venez nous rendre une petite visite, et tentez votre chance à notre traditionnelle tombola.

On vous attend nombreux !

■ U.N.C. SAINT-OURS LES ROCHES PULVERIERES

La section Union Nationale des Combattants (U.N.C.) de SAINT-OURS - PULVERIERES a tenu son assemblée générale le 09/02/2025.



UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU :

- **Président** : Olivier BIGOURET
- **Vice-Présidents** : Henri BRAVANT et Bernard MIOCHE
- **Secrétaires** : Laurent ANDRIEUX et Michel COHADON
- **Trésoriers** : Jean Michel CHAPOULY et Jean Pierre BESSERVE

La section compte 67 adhérents en 2025 dont 5 nouveaux membres.

Les décès de Georges GOUAY, Antoine BOURDASSOL, Patrick MASSIS et Jean BARBECOT ont endeuillé notre section.

Nous avons acquis un nouveau drapeau qui a été entièrement financé par le Conseil Régional. Les porte-drapeaux ont été équipés de blousons et cravates à l'effigie de l'U.N.C. pour les cérémonies et les défilés. Un grand merci à eux pour leurs dévouements.

Notre section a pour but d'aider à faire vivre le devoir de mémoire des personnes qui ont participé aux différents conflits pour la liberté de notre pays.

Au cours de 2026, nous serons présents lors des commémorations et cérémonies habituelles. Une marche du souvenir en collaboration avec le souvenir de LESPINASSE sera organisée au cours de l'année sur les communes de SAINT-OURS - PONTGIBAUD - CHAPDES BEAUFORT.

Toute personne désirant rejoindre notre association est priée de se faire connaître.



Vie sportive

■ A.S. SAINT-OURS

MOT DE LA PRÉSIDENTE,

Mesdames, messieurs, les enfants, amies sportives et sportifs,

Après 2 années de Présidence, l'A.S St-Ours m'a laissé la main pour une 3^{ème} année de confiance au sein du club suite à l'assemblée générale du 4 juillet 2025.

Saison 2024/2025 : Une saison remplie de bonheur pour l'équipe qui était à la mi-saison 1^{ère} de leur poule en D4. Après le repos hivernal, la reprise fût un peu plus difficile suite aux blessés et malgré l'envie de chacun de rester toujours en tête du classement.

Quelques erreurs furent fatales pour la fin de saison pour terminer 3^{ème} de la poule et voir la montée en D3 s'envoler. Je remercie l'équipe pour les efforts accomplis.

Pour la saison 2024/2025, nos petites têtes blondes ont effectué de beaux résultats avec le Club de Val de Sioule dont St-Ours est partenaire avec CHAPDES/BROMONT - MONTFERMY/LA GOUTELLE.

Merci à tous les encadrants, formateurs pour les entraînements et les week-ends sur les stades pour leur donner la joie du ballon rond.

Merci au Club du Val de Sioule pour toutes les catégories de U6/U7 à U18.

La saison 2024/2025 : un grand merci à tous mes joueurs d'avoir organisé en surprise un très magnifique feu d'artifice pour mes 70 printemps. Soirée inoubliable à mes yeux.

Merci également à Mr le Président du District Puy-de-Dôme, Mr Philippe AMADUBLE de m'avoir fait connaître le Stade de France pour la finale de la Coupe en mai 2025, suivi d'un repas et gala lors de la journée des bénévoles où j'ai rencontré de belles personnes (Mr Le Président de la F.F.F ; Mr Philippe DIALLO et Mr Didier DESCHAMPS). Très beau week-end à Paris que je ne peux oublier...

Saison 2025/2026 : nous retrouvons notre équipe seniors un peu moins féroce sur les matchs en début de saison. Des départs, des nouveaux joueurs que nous accueillons avec joie pour compléter l'effectif et trouver leur place sur le terrain avec l'envie du ballon.

Ne pas se prendre la tête, se respecter et savoir se parler sans heurts. Garder la convivialité qui existe déjà entre tous.

Je remercie tous les supporters toujours présents et de plus en plus nombreux pour encourager cette belle équipe de copains.

Merci à la municipalité pour son soutien financier et matériel pour le bon fonctionnement du club.



Merci aux employés communaux pour l'entretien du stade, tonte et autres.

Merci aux secrétaires de mairie qui sont toujours à mon écoute et à temps voulu pour toutes mes demandes, pour l'organisation et le bon déroulement des rencontres sur le stade municipal.

Merci à tous nos partenaires présents pour la parution dans notre calendrier qui représente une aide précieuse pour notre club.

Merci à l'amicale des supporters de l'A.S.S.O. pour leur grand soutien.

Merci à vous toutes et tous pour votre présence toujours aussi nombreux pour nos manifestations annuelle.

Merci à toute l'équipe qui m'entoure, bureau, membres, bénévoles et joueurs pour leur simplicité et leur joie de vivre.

Merci à Fifi et FLO d'être présents pour l'encadrement de l'équipe en tant qu'arbitre de touche.

Bien Amicalement **Mado Gérard**

COMPOSITION DU BUREAU :

- Mr Stéphane PONCÉ : Maire, Président d'honneur
- Mme Marie-Madeleine GERARD : Présidente
- Mr Lucas BAZIN : Secrétaire
- Mr Yohann PINTO : Trésorier

MANIFESTATIONS 2026 :

- SAMEDI (soir) 25 AVRIL 2026 : LOTO,
- VENDREDI (soir) 24 JUILLET 2026 : TOURNOI DE LA FÊTE,
- SAMEDI (matin) 25 JUILLET 2026 : TRIPES,
- SAMEDI (soir) 24 OCTOBRE 2026 : BELOTE.

Contacts : MAD0 : 06 12 91 43 29
LUCAS : 06 49 47 03 85

■ SAINT-OURS DANSES PLAISIR

Le Gala de danse 2025, sur le thème « Folk », a été bien accueilli par le public. Yohann SEBILEAU et Sophie LESAFFRE, nos professeurs de danse, ont su mettre en avant chaque groupe pour nous offrir ce beau spectacle.

Une représentation « De fil en chemin », à la comédie de Clermont-Ferrand (avec l'association la FAL), a également eu lieu. Les groupes avancés des lycéennes et préparatoires ont participé à ce spectacle. Merci aux mamans dévouées qui ont permis aux petites de participer à cette représentation.



Cette année scolaire, les cours ont lieu les mercredis et les vendredis. Il reste de la place dans les groupes initiations et préparatoires, les mercredis matin.

Le Gala 2026 aura lieu le dimanche 5 juillet, au Sémaphore de Cébazat. Espérant vous y voir nombreux.

N'hésitez pas à venir vers nous pour plus de renseignements.

Encore merci à Yohann, à Sophie, à tous les membres du bureau et aux adhérents pour leur investissement sans faille.

■ COUREURS DES CHEIRES

Voici une nouvelle année écoulée à parcourir les sentiers en courant mais également en marchant, puisque la fin d'année 2025 marquera un tournant pour les coureurs des cheires.

En effet, l'association a étendu son activité en développant la marche active, la faisant découvrir aux ursiniens de village en village. Une autre façon de se détendre en groupe tout en s'aérant, quelle que soit la météo.

Cette nouvelle activité sportive est un réel succès puisque l'association a doublé le nombre d'adhérents désirant marcher activement, à la découverte de notre si belle commune, des communes environnantes sans oublier les puy.

Les entraînements collectifs de découvertes vont s'étendre sur toute l'année 2026, aucun village ne sera oublié ! Un ravitaillement offert par l'association complète ce moment de convivialité sportif.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à venir à notre rencontre pour essayer la marche active ou la course à pied, lorsque l'association fait son entraînement collectif de découverte au sein de votre village !

L'association accueille également nos amis les chiens à la seule condition du respect de la vie en communauté !

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS :

- **Course** : mercredi 17h30 et samedi 9h30
- **Marche active** : mercredi 17h30 et dimanche 9h30
- **Contact** : 06-27-50-45-05



■ CLUB GYM LOISIRS

Des effectifs toujours en augmentation !

Pour sa 43^{ème} saison, le Club Gym Loisirs a retrouvé les tapis, début septembre, après avoir participé au forum des associations.

Dès les cours d'essais (qui n'en sont plus pour la très grande majorité), les adhésions ont été immédiates et les effectifs au complet sur plusieurs séances : pilâtes et 2^{ème} cours de gym d'entretien.



Cours de gym, avec Willy (au sol, devant)

Avec 135 personnes, dont une quinzaine pratiquent plusieurs activités : se sont donc 150 sportives qui suivent les six cours des quatre disciplines répartis sur les quatre soirs, du lundi au jeudi.

Pas de compétitivité, mais beaucoup de vitalité et toujours de la bonne humeur, permettent au Club Gym Loisirs d'être en pleine forme.

PILÂTES : 2 cours : lundi de 18H15 à 19 H15 et mardi de 19H15 à 20H15 à la salle polyvalente. Changement de cette nouvelle année : Caroline Sabot, a pris le relais de Manon Gemerec, le temps de son congé maternité.

YOGA : lundi de 19h30 à 21h00 à la salle polyvalente. Cours dispensé par Vincent Giraudon de Yoga en Combrailles. De nouvelles adhérentes sont venues renforcer l'effectif et remplacées les départs.

GYM D'ENTRETIEN : 2 cours, le mercredi de 18h15 à 19h15 et de 19H20 à 20H20 à la salle Anne Frank, avec Willy Croix. Beaucoup de succès et de demandes pour la 2^{ème} saison de l'intervenant. Acquisition de matériel supplémentaire : Step (déjà en possession de bâtons, ballons, élastiques).

FITNESS : jeudi de 19h30 à 21h00 à la salle polyvalente, cours dispensés par Patricia Jalicon.

PRATIQUE : 2 cours d'essais gratuits et inscriptions tout au long de la saison (suivant places disponibles).

Renseignements et contacts :

Sylvie au : 06 83 01 60 53 – Michèle au : 06 98 80 70 31

cours de yoga, avec Vincent Giraudon, à côté de Patricia Jalicon, la prof de Fitness (tous les 2 à droite)



■ TENNIS CLUB SAINT-OURS



Le tennis club de Saint-Ours repart pour une nouvelle saison avec à la présidence Mme Vidal Isabelle prenant la suite de Mme Pradeux Babeth qui a officié avec passion de nombreuses années.

Selon la météo une journée portes ouvertes et une rencontre inter adhérents seront proposées lors de la vente des cartes.

LES TARIFS RESTENT INCHANGÉS :

50€ carte famille commune

60€ carte famille extérieure

30€ carte individuelle

10€ l'heure réservation à la boulangerie (2 personnes) ou

5€ invité par adhérent.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :

Mme Vidal Isabelle au 0678938266

Mlle Proenca Guylaine au 0661331901.

■ LE JOYEUX COCHONNET

Pour cette saison 2026, l'effectif continue d'augmenter et avec 78 licenciés, le club peut être représenté dans les différents championnats en engageant

- 1 équipe en coupe de France
- 1 équipe en coupe de France jeu provençal
- 1 équipe en championnat des clubs féminines
- 5 équipes séniors en championnat des clubs
- 3 équipes vétérans en championnat des clubs.

Les joueurs sont également très présents lors des phases de qualifications et des différents concours. Le club félicite tous les joueurs pour leurs résultats, leur engagement et leur assiduité !

Nous remercions tous nos partenaires, nos bénévoles et la municipalité qui nous permettent d'organiser de belles manifestations. De nouveaux sponsors et la fidélité d'un ancien ont permis le renouvellement intégral des tenues cette année. Merci à eux !

Pour l'année 2026, le club organisera ses manifestations habituelles mais recevra aussi les éliminatoires départementales doublettes masculins et tête à tête féminins qui détermineront les champions du Puy-de-Dôme et les qualifiés au championnat de France !

DATES À RETENIR :

- Qualifications doublettes masculins et tête à tête féminin : 25 avril



- Éliminatoires doublettes masculins et tête à tête féminin : 26 avril
- Brocante : 24 mai
- Concours de la fête, challenge Jacky Chaput : 25 juillet
- Concours officiel, grand prix de la ville et des commerçants : 28 juillet
- Championnats des clubs, coupe de France... : date à définir

Merci à toutes les personnes présentes à nos manifestations ainsi qu'aux entraînements du vendredi et nous vous attendons encore plus nombreux en 2026.

LE BUREAU

- **Stéphane Poncé**, président d'honneur
- **Yvan Chalus**, président 06-22-40-17-93
- **Arrieta François**, vice-président
- **Alexandre Lavigne**, secrétaire
- **Julie Macheboeuf**, vice-secrétaire
- **Charly Peillaud**, trésorier
- **Coralie Brunel**, vice-trésorière

■ TAICHI CHUAN ÉCOLE SHEN LONG

Grâce à l'appui de la municipalité qui nous donne accès à ses salles, l'école Shen Long Auvergne est présente à Saint-Ours depuis 2021 pour vous offrir la possibilité de découvrir un art martial chinois millénaire, le Taichi Chuan.

Au cours de la saison dernière, en plus des cours normaux (lundi, mardi et jeudi de 18h30 à 20h30 et mercredi de 13h30 à 15h30), deux stages ont été organisés le 9 février et le 11 mai 2025. Ils ont permis aux personnes qui les ont suivis, de travailler plus en profondeur les mouvements de l'enchaînement et de commencer un travail sur la poussée des mains et la méditation des moments à la fois studieux et conviviaux.

Par ailleurs, deux balades ont été organisées courant avril qui ont permis aux élèves de découvrir la



marche nordique. Cette activité complète bien la pratique du Taichi Chuan par son effet sur la respiration et la musculature. L'achat des bâtons a été financé en grande partie par une subvention de la municipalité. Qu'elle en soit remerciée.

A l'issue du forum des associations de septembre 2025, l'école a accueilli 4 nouveaux pratiquants. Comme tous les débutants, ils ont commencé l'apprentissage de l'enchaînement qui constitue la base de l'enseignement dispensé dans notre école. Pour les élèves les plus



avancés, un nouveau créneau horaire est aujourd'hui disponible le mercredi de 19h00 à 20h30 afin qu'ils puissent pratiquer régulièrement la poussée des mains.

Comme toujours, notre association sera présente lors du prochain forum des associations début septembre 2026. Nous espérons vous y rencontrer !

D'ici là, pour toute information, vous pouvez contacter Franck Vasseur au 0689730923.

Les professionnels

■ TAXIS

TAXI UNY - Alain CHAPUT - 06 07 11 57 43
TAXI SEDIRI - Lassaad SEDIRI - 06 08 18 82 39
 sedirilass@gmail.com

■ ALIMENTATION

NEW BOULANGERIE PÂTISSERIE - LES BLÉS DE L'OURS

Mr LIMOUSIN et Mme LE HAY - 04 73 88 72 19
 Le Bourg - Rue du Commandant Blanchet
BOUCHERIE DES OURS - Laurent et Marie LERCH
 04 73 77 88 38 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945

■ RESTAURATION

NEW PICCOLA FATA - Mr BRUGNE et Mme DAUMAREZ
 04 73 78 82 42 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945
LE LOUCHADIÈRE CAFÉ - Didier AVERTY
 04 73 88 73 62 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945
DARK LAB - Microbrasserie - Gaetan BOUYER
 04 73 88 92 80 - La Courteix - 4 route de la Via Bore
 contact@dark-lab.fr - <https://www.dark-lab.fr/>

■ AGRICULTURE BIO

GAEC LES JARDINS DE NISOU - Produits bio
 Laetitia MERLE et Aurélie FIRKOWSKI
 06 85 47 74 58 - Le Bourg - 15 chemin des Étangs
LE SAFRAN DES PUY - François CHAMBRE
 06 52 50 11 62 - Les Fontêtes - 1 chemin des Clides

■ SERVICES

COIF'PLUS MIXTE - Céline BESSERVE - 04 73 88 92 99
 ZA Chantesserre - 2 contre-allée de la Chapelle
GW - Prévention, formation, conseil Gaëlle WINNEBROOT
 06 60 91 81 44 gaelle.winnebroot@gwformations.com
www.gwformations.com
EONAT SERVICES - Service à la personne
 Nathalie HODIER - 04 73 88 97 25 - 06 89 29 27 99
 Les Roches - 4 rue des Toblancs
COMPTABILITÉ - Valérie MESSINA
 04 73 88 31 15 - Les Roches - 1 rue de Sucheyres
REDACTEUR BREVET D'INTERVENTION, CONSEILS
 Éric BRUN - La Croix Caquet
ONGLERIE - Sandrine MONNET - 06 75 71 64 08
 ZA Chantesserre - 2 contre-allée de la Chapelle
2-11 CYCLES - Jean-Philippe FERREIRA 06 12 83 20 05
 La Courteix - 14 chemin du Fougeadoux ventes@2-11cycles.fr
<https://www.2-11cycles.fr/>
NEW L'OURS MÉTALLIC - 3 rue de la bascule - Le Corail
 06 37 63 38 06 - oursmetallic@gmzil.com
SIMRACERSTORE
 animations, simulation conduite et vente de châssis
 07 49 53 49 38 - Les Fontêtes - 1 rue derrière les Granges
 simu.simracerstore@gmail.com - <http://simracerstore.com>
LORENEORTET - Osthéo animalier Lorène ORTET
 06 70 86 96 82 <https://ortet-osteopatheanimalier.fr/>
KISSBASS - Jean-Philippe FERREIRA
 06 12 83 20 05 - <https://www.kissbass.rocks/> La Courteix
 14 chemin des Fougeadoux

■ TOURISME

GAEC LES RUCHERS DES PUY

Produit Régionaux - Fabrication Vente
 Marie et Mickaël MIOR et ISAMBERT 04 73 88 94 31 - Beauloup
 3 rue de Charlon <https://www.laruchedespuys.com/>
VOLCAN DE LEMPTÉGY - Visite et animation
 Philippe, Lucas et Timothé MONTEL - 04 73 79 25 30
 31 route des Puy - <https://www.auvergne-volcan.com/>
VULCANIA - Attractions et vulcanologie
 Sophie ROGNON - 04 73 19 70 00 2 route de Mazayes
<https://www.vulcania.com/>

■ AUTOMOBILE / MÉCANIQUE

SARL OTTO - Commerce de véhicules
 Quentin BARBECOT - 04 73 84 88 45 Le Bourg
 4 rue de Chantesserre <https://otto.espacevo.fr/>
JM AUTO - Jean-Marie BOUCHEIX - 04 73 88 70 90
 Le Verrouil - 2 impasse du Parc
<https://www.ad.fr/garage/garage-ad-expert-jm-auto-63>
SARL CONTRÔLE SAINT-OURS
 Aurélien BAUDET - 04 73 88 75 75 ZA Chantesserre
 2 contre-allée de la Chapelle
<https://saint-ours.securitest.fr/>

■ BÂTIMENT

AUVERGNE ELECTRICITE GENERALE

Jonathan LHONNET - La Courteix - 6 rue du Creux du Lac
EURL PIERRE CHANTERANNE - Électricité Générale
 Pierre CHANTERANNE - 04 66 59 62 04
 Le Bouchet - 6 route de Beauregard
 eurlpierrechanteranne@gmail.com
ENTREPRISE CHARPENTE COUVERTURE
 Franck TIXIER - 04 73 88 91 17
 La Courteix - 21 route de la Via Bore
ENTREPRISE LEFORT VINCENT - Maçonnerie
 Vincent LEFORT - 06 01 01 19 81 Le Corail - 7 rue du Ruisseau
ENTREPRISE BAPTISTA ET FILS 1986
 Adrien BAPTISTA - 06 77 26 41 46
 Le Bourg - 13 chemin des Étangs
BATI-HOME - Jean-Charles GUESDON
 06 30 62 25 34 - Peschadaires - 3 rue des Côtes
 jean-charles.guesdon@orange.fr
EURL VERDASSOL - Ramonage
 Jean-Pierre VERDIER-BOURDASSOL
 06 82 93 84 67 - La Courteix - 10 rue du Creux du Lac
POUZZOLANES DES DÔMES
 04 73 88 72 09 - Le Vauriat
<https://pouzzolanesdesdomes.com/index.php>
COMBRILLES MENUISERIE - Pierre-Henri LADENT
 Les Fontêtes - 1 rue du Pré-Lafont - 06 85 57 57 73
GMS - Menuiserie métallique
 Jonathan GAUDRE - 07 68 86 38 78
 Le Corail - 2 rue du Ruisseau - ent.gms@gmail.com
ATERPLO - Diagnostics immobiliers
 Ludovic NONY - 06 21 63 51 33 - ludovic.nony@aterplo.fr
 La Courteix - 20 route de la Via Bore
MHA DESIGN - Designers, architecte d'intérieur
 Dimitri MOREL - Les Maisons Rouges - 19 route des Puy

DMS - Multiservices
(Terrassement et travaux préparatoires)
Fabien DEBORD - Le Vauriat - 9 route de Pulvérières

■ TRAVAUX DIVERS, PAYSAGERS ET AGRICOLES

ENTREPRISE CHABAUD - Alain CHABAUD
04 73 31 10 41 - 06 82 24 71 41

Porte - 2 impasse des Belette

LG ENVIRONNEMENT - Grégory LEFEBVRE
06 61 22 52 33 - Villelongue - 3 chemin des Etangs
lg-environnement@outlook.fr

ARBO GRIMP - Élagage - Abattage
Lucas RODRIGUES - 04 73 79 72 55

La Courteix - 9 route de Bosloup

TRAVAUX FORESTIERS - Jean-Pierre BESSERVE 04 73 88 92
45 - Beauloup - 42 rue de Charlon

CHARRON - Alain MONTPIED - 04 73 88 77 34

La Courteix - 3 route de Bosloup - alain@charronnage.fr

CHAUDRONNIER - William LALAOUI - 07 68 80 09 28 Les
Fontêtes - 1 bis rue du Pré de l'Arbre

■ RÉCUPÉRATION / RECYCLAGE TRAITEMENT

PAPREC

04 73 88 70 74 - Charlon - 30 route des Volcans
<https://www.paprec.com/fr/>

■ HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

CAMPING BEL AIR

Jean-Charles RASOUSE - 04 73 88 72 14

Le Bourg - 3 route de Porte

campingbelair63@orange.fr - <http://campingbelair.fr/>

CHAMBRE D'HÔTES LES VOLCANS

Jean-Marc MERLE - 04 73 88 92 47 ou 06 74 93 23 59

Chausselles - 3 rue Sous Fourchas

LES GÎTES LES GARETTES / CROUZEIX

Yvonne CROUZEIX - 06 33 07 10 03

Les Fontêtes - 15 rue de la Commenille

GÎTE DE L'OURS BLANC

Aimé CHATARD - 06 34 98 36 39

Charlon - 20 route de Charlon - as.chatard@hotmail.fr

GÎTE DOM-ABRIGITTE

Brigitte DELAVET - 04 73 62 10 80 ou 06 89 32 58 26

Villelongue - 3 rue des Bacauds brigitte.delavet@cegetel.net

GÎTE

Alain CAZE - Le Bouchet - 4 rue des Alisiers

GÎTE DU PARC

Michel DESEMARD - 06 60 19 62 82 ou 06 13 95 35 69

Les Maisons Rouges - 2 chemin des Vulcain

m.desemard63@gmail.com

GÎTE DU TONTON OURS

Marcel GOMES - 07 70 67 87 70

2 impasse du Lavoir - gomes.marcel@wanadoo.fr

GÎTE À L'ORÉE DU BOIS

Bernard DUBOIS - 06 32 35 39 02

La Courteix - 4 impasse de la Cheire de Côte

GÎTE LE 441 DU VAURIAT

Philippe MORGE - 04 73 88 76 52 ou 06 81 22 92 84

Le Vauriat - 15 route du Corail contact@le441duvauriat.fr

GÎTE DE FRANCE 3 ÉPIS

Michel MARSY - 04 73 77 06 31

Le Bouchet - 2 rue des Alisiers

GÎTE DU PETIT BOIS

Béatrice TIXIERONT - 06 86 68 18 56 ou 06 77 34 46 29

4 rue de la Paix - beatrice-tixier@orange.fr

GÎTE D'ETAPE

Thierry VALETTE - 04 73 88 77 94

Les Fontêtes - 6 Rue de la Commenille

GÎTE DU LOUP

Sébastien MARQUET - 06 72 71 36 81

Beauloup - 2 chemin Chalard - subtil63@orange.fr

GÎTE

David CERCY - 06 14 24 59 94

Les Fontêtes - 10 rue de la Chapelle - david-col@hotmail.fr

GÎTE CHEZ ANNA (GÎTE DE FRANCE)

Philippe BARSE - 06 63 56 60 67

Les Roches - 5 rue des Sucheyres - barse.philippe@free.fr

GÎTE

Daniel BOURDASSOL - 07 68 44 95 98 - 06 84 98 26 41 Les

Roches - 13 rue des Sucheyres daniel.bourdassol@sfr.fr

GÎTES LES CLÉMATITES

Claire MAUGER - 07 80 03 03 08 Le Corail - 3 rue de la Bascule

clairejoel.mauger@gmail.com

Ô REFUGE DES PUYs

Roger et Michelle MONNET - 07 69 52 03 99

Les Maisons Rouges - 17 route des Puy

roger.monnet.62@gmail.com

GÎTE DE FRANCE 3 ÉPIS

Nicolas FORESTIER - 06 20 82 53 89

La Gravière - 1 rue des Sagnas - nikos.forestier@orange.fr

GÎTE DE L'OURS

Gaetan BOUYER - 06 42 70 72 23

La Courteix - 4 route de la Via Bore darklabadmi@gmail.com

GÎTE

Philippe ROUGANNE - Villelongue - 6 Rue des Bacauds

GÎTE CHEZ PAULE 3 ÉTOILES

Amélia LAMADON - 06 27 96 70 73

La Gravière - 5 rue des Sagnas

lamadonamelia2706@gmail.com

MAISON DU PRÉ MOULIN

Sandrine BARBECOT - 06 86 02 06 67

Les Roches - 23 Rue des Gulines

dasilvasandrine63@gmail.com

LOCATION SAISONNIÈRE

Marc BELORGEOT - 06 87 61 82 52 La Courteix

Rue des Lavandière - marc-cecile.b@hotmail.fr

GÎTE DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Adrien BAPTISTA - 06 77 26 41 46

Les Maisons Rouges - 1 rue de l'Ecole

a.lancienne.ecole.63@gmail.com L'OURSE

06 35 54 46 78 - La Courteix

2 rue de la Chale - duches.didier@gmail.com

LA CABANE DES ROCHES

Emilie CHALLIER - 06 30 31 92 38

Les Roches - 13 rue de l'Ecole - emilie.challier@orange.fr

■ AUTRES HÉBERGEMENTS

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOURS ET ACCUEIL DE GROUPES ET SÉMINAIRES

16 place de l'Eglise

63230 Saint-Ours les Roches

04 73 74 45 60

OPHIS - ANTENNE DE PROXIMITÉ DE RIOM

6 avenue Virlogeux - 63200 Riom - 04 73 41 16 16
 Référente secteur de Saint-Ours : Mme SOL - m.sol@ophis.fr
AUVERGNE HABITAT AGENCE D'AULNAT
 21 allée de la Chapelle - 63510 Aulnat - 04 73 60 42 12

■ **NUMÉROS UTILES****CABINET MEDICAL**

19 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
 Docteur Christine BELLONNET - 04 73 88 76 08
 Docteur Philippe PERTHUS - 04 73 88 99 63

EHPAD LES ROCHES

17 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
 04 73 88 90 59

CABINET DENTAIRE

3 rue de la Mairie - 63230 Saint-Ours les Roches
 04 73 78 44 56
 Docteur Botella - Docteur Gassimov Roussat
 Docteur Yuksel

CABINET INFIRMIERS

19 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
 04 73 88 76 84 ou 06 07 98 47 40

Permanences au cabinet, avec ou sans rendez-vous :

Le lundi, mardi et jeudi de 7h15 à 7h45

Le samedi de 7h30 à 8h

Soins à domicile (dans un rayon de 15km) et au cabinet
 Maintien à domicile des personnes dépendantes
 Monsieur Alain FAUGERON - Madame Claire FOMBELLE
 Monsieur Eric ROQUEPLAN - Madame Amandine
 LANGLOIS

KINESITHERAPEUTE

Maison de santé de Pontgibaud
 2 place de la République - 63230 Pontgibaud
 04 73 78 44 53

PHARMACIE

Pharmacie des Dômes - Martignon et Merle
 Place de la République - 63230 Pontgibaud
 04 73 88 70 20

HYPNOTHÉRAPEUTE

Hélène POURTIER - 06 27 69 86 68
 11 Route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches

■ **DIVERS**

La poste : 36 31

Service Social : 04 73 64 53 70

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 04 73 88 70 01

Samu : 15

Urgence : 112

N'hésitez pas à signaler à la mairie toute création, cessation ou modification concernant votre activité, afin de maintenir à jour les informations diffusées sur le site internet et dans les prochains bulletins municipaux.

■ **GROUPE SAINT OURS EN MOUVEMENT**

Mesdames, Messieurs,

Nous remercions les 274 électeurs qui nous ont fait confiance. Ils ont montré que d'autres choix, une autre vision de l'action au quotidien étaient possibles.

Nous sommes aujourd'hui 2 élus d'opposition pour vous représenter mais nous ferons entendre la voix de la démocratie. Nous travaillerons aussi pour les 370 Ursuniens qui ne sont pas venus voter sur 1744 habitants et pour tous les autres sans exclusive.

Nous défendrons nos idées pour : un environnement de qualité ; le développement du tissu économique local ; le dynamisme de la vie associative, sportive et culturelle ; les écoles, la jeunesse, les personnes âgées et la citoyenneté ; l'écoute et le lien social.

A côté des élus majoritaires, nous serons vigilants pour que les questions qui vous préoccupent soient traitées. Nous participerons à toutes les commissions. Nous approuverons les propositions constructives et nous veillerons à ce que les impôts locaux restent stables.

**Vous pourrez suivre notre action sur groupesaintoursenmouvement.fr
 ou nous écrire sur groupesaintoursenmouvement@hotmail.com**

Alain CAZE et Laetitia BARDEY, conseillers municipaux

Complément hébergements touristiques

Suite à une erreur lors de la réalisation du support initial, certains gîtes n'ont malheureusement pas été mentionnés. La mairie présente ses sincères excuses aux hébergeurs concernés ainsi qu'aux lecteurs. Afin de remédier à cet oubli et de garantir une information la plus complète possible, cette page complémentaire a été créée pour recenser les hébergements concernés. Nous vous remercions de votre compréhension.

Chez la Tante / 3 étoiles

14 rue des Estives – Beauregard
06.88.05.89.57
natalie.puyol@orange.fr

La chambre Ursinienne

7 chemin de Fougères
06.34.68.22.44
Catherine.sozeau@gmail.com
Ouvert du 15/05 au 15/10

Gîtes « Au près du Bois » 3 étoiles

3 impasse de la Cheire de Côme –
La Courteix
06.32.35.39.02 – 06.83.68.63.69

Gîte « Le Côme »

6 rue des Toblancs – Les Roches
06.74.92.56.13
Fabrice.rossi63@gmail.com
Ouvert de juin à septembre et vacances
scolaires

Chez l'Ours

8 bis Chemin des Roussières – Le Bouchet
06.09.81.46.16
contact@aubonheurdesours.fr
Ouvert toute l'année

La Tanière de l'Ours

8 bis Chemin des Roussières – Le Bouchet
06.09.81.46.16
contact@aubonheurdesours.fr
Ouvert toute l'année

Au Fil du Temps

15 bis Chemin des Étangs
06.46.59.16.29
lilite37@hotmail.com
Ouvert toute l'année

Gîte BARDOT Stéphanie

8 rue de la Croix – Les Fontêtes
06.62.69.86.20
stephaniebardot76@gmail.com

Agenda

■ JANVIER

31 JANVIER

Belote organisée par le Comité des Fêtes

■ FÉVRIER

10 FÉVRIER

Collecte Don du Sang organisée par l'ADSV et le CCAS

■ MARS

1^{ER} MARS

Loto organisé par l'APE

27 ET 28 MARS

Salon des vins, de la bière et des spiritueux organisé par Adesours

22 MARS

Tripe organisée par l'Association Club des Roches

22 MARS

Repas organisé par le Comité de Jumelage

■ AVRIL

4 AVRIL

Repas organisé par les Conscrits

4 AVRIL

Chasse aux œufs organisée par l'APE

11 AVRIL

Afterwork organisé par le Comité des Fêtes

19 AVRIL

Rassemblement de voitures et mobylettes organisé par les 3V

25 AVRIL

Loto organisé par l'A.S. foot

25 AVRIL

Escape Game organisé par l'APE

■ MAI

3 MAI

Rando Sang sur les communes de Pontgibaud et Saint-Ours organisée par l'ADSB

8 MAI

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

13 MAI

Conférence « chronique pastorale : histoires et témoignages » organisée par le Conseil Départementale

21 MAI

Vente aux fleurs organisée par l'APE

24 MAI

Brocante organisée par le Joyeux Cochonnet

29 MAI

Bal organisé par les Conscrits

■ JUIN

6 JUIN

Salon des loisirs-crétifs pour les 20 ans organisé par Ré-création

27 JUIN

Kermesse de fin d'année organisée par l'APE

27 JUIN

Concert du Chœur des Puys à l'Église des Roches

30 JUIN

Spectacle de fin d'année pour l'Association Club des Roches

■ JUILLET

5 JUILLET

Gala 2026 pour l'Association Danses Plaisirs (au Sémaphore de Cébazat)

18 JUILLET

Nuit des Contes organisée par l'Association Club des Roches

DU 24 AU 27 JUILLET

Fête patronale

28 JUILLET

Concours officiel de pétanque grand prix de la ville et des commerçants organisé par le Joyeux Cochonnet

■ AOÛT

29 AOÛT

Nuit des Contes organisée par l'Association Club des Roches

■ SEPTEMBRE

1^{ER} SEPTEMBRE

Collecte Don du Sang organisée par l'ADSV et le CCAS

5 SEPTEMBRE

Forum des associations organisé par la Municipalité

■ OCTOBRE

3 OCTOBRE

Ciné-goûter organisé par l'APE

17 OCTOBRE

Repas choucroute organisé par Adesours

24 OCTOBRE

Belote organisée par l'A.S. Foot

31 OCTOBRE

Loto organisé par le Comité des Fêtes

■ NOVEMBRE

11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

15 NOVEMBRE

Après-midi jeux pour les enfants organisée par la bibliothèque

■ DÉCEMBRE

6 DÉCEMBRE

Marché de Noël organisé par l'APE

18 DÉCEMBRE

Bal de passation organisé par les Conscrits

31 DÉCEMBRE

Saint-Sylvestre organisée par le Comité des Fêtes



SAINT-OURS
LES ROCHES



SAINT-OURS
LES ROCHES